

Du 18 au 24 octobre 2021 - N° 4781

le Journal du Palais 1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (93^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

L'appel de la forêt

Spécialiste français de meubles haut de gamme en bois massif, l'entreprise Delavelle souffle cette année sa douzième bougie et investit dans un nouvel atelier rénové et équipé à la hauteur de ses ambitions. Rencontre avec son fondateur. *Page 24*

La ministre du Travail chez Atelier Panel

En visite à Dijon, Elisabeth Borne s'est rendue chez Atelier Panel pour échanger avec les apprentis que forme la menuiserie. *Page 6*

La biodiversité s'implante à Chenôve

Avec la forêt comestible urbaine, l'association Pirouette-Cacahuète prépare aux grands enjeux environnementaux à Chenôve. *Page 8*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 12 à 18

À Auxerre, L'hydrogène passe au vert



La station d'avitaillement AuxHYGen a été inaugurée en grandes pompes mercredi dernier à Auxerre. D'une puissance d'un mégawatt, le site développé par Hynamics - filiale d'EDF - est doté d'une capacité de production de 400

kilogrammes d'hydrogène vert par jour. Il représente le plus important site de production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable de France. De quoi alimenter, depuis la rentrée, les cinq bus Businova H2 exploités par

Transdev sur le réseau de transport urbain Léo. À l'horizon 2025, une montée en puissance à trois mégawatts doit accompagner l'émergence de nouveaux besoins en matière de mobilité. À commencer par le ferroviaire, puisque le conseil

régional de Bourgogne Franche-Comté - partie prenante au projet - doit mettre en service trois trains à hydrogène sur la ligne Auxerre-Laroche-Migennes, avitaillés par la station AuxHYGen. *Page 7*

Écoquartier Vauban : le groupe Duval à la barre

Tout commence en 2008, suite à la libération du site de la Caserne Vauban par le 19^e Régiment du Génie. Construit à Besançon au tout début du XX^e siècle, ce lieu à vocation exclusivement militaire, entouré d'un mur d'enceinte, s'inscrivait comme une enclave dans le tissu urbain. C'est pourquoi, la ville a souhaité dévelop-

per sur les sept hectares du site un écoquartier. Mercredi 6 octobre, le groupe Duval posait la première pierre du lot 2 de ce futur ensemble. Un projet immobilier de 11.300 mètres carrés comptant des logements, des commerces, des bureaux, ainsi qu'une résidence étudiante de 105 logements. *Page 3*

Octobre se pare de rose. *Page 23*



CONCEPTION & CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS



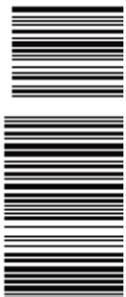
Contrat Unique :
Conception + Construction + Livraison



03 80 66 77 17
112 route de Dijon 21600 LONGVIC

www.visa-ingenierie.com

R 28302 - 4781 - 1,50 €



CADEAUX ENTREPRISES
OFFREZ L'EXCELLENCE



FG.
FABRICE
GILLOTTE

DEMANDEZ VOTRE
DEVIS PERSONNALISÉ EN LIGNE

www.fabricegillotte.com



Prix Nobel : les femmes encore trop peu primées

Cette année encore, le Prix Nobel demeure très masculin avec 12 hommes qui se sont notamment vu attribuer les Nobel de médecine, physique, chimie et littérature. Le Nobel de la paix a quant à lui été attribué à deux journalistes, le Russe Dmitri Mouratov et la Philippine Maria Ressa. Parmi les femmes primées cette année : la physicienne Andrea Ghez, les chimistes Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna, ainsi que la poétesse Louise Glück... Un quota qui est plutôt une bonne nouvelle et illustre la féminisation progressive de la prestigieuse distinction, qui n'a été décernée qu'à seulement 6 % de femmes depuis sa création. Au total, 57 femmes ont reçu cette distinction depuis le début du siècle dernier, la plupart dans les catégories littérature (16) et paix (17).



Le prêt à taux zéro prolongé jusqu'à fin 2023

D'après les informations transmises par VousFinancer, le Prêt à taux zéro est finalement prolongé d'un an au-delà de 2022, sans changement de sa méthode de calcul et de prise en compte des revenus. Une aide essentielle dans les villes moyennes dans lesquelles les prix sont en forte hausse. Dans des villes comme Reims, Angers ou Orléans (en zone A, A bis et B1), où les prix dans l'ancien ont augmenté de plus de 7 % en un an et de plus de 25 % en cinq ans, le montant du prêt à taux zéro peut atteindre 40 % du montant total de l'opération à financer. Un ratio qui descend à 20 % dans des villes des zones B2 et C comme Brest, Limoges ou encore Quimper. Outre son taux à 0 %, l'efficacité et l'effet solvabilisant de ce dispositif réside surtout dans le différé de remboursement qu'il accorde.



La rentrée n'a pas fait baisser les retards de paiement

Les derniers chiffres du Tracker Sidetrade pour BFM Business montrent qu'à quelques jours de l'arrêt du fonds de solidarité, la France présentait encore un taux de factures impayées de 27 %, soit 192 milliards d'euros de déficit pour la trésorerie des entreprises. Après un été de forte hausse sur le front des impayés, les retards de paiement ont encore augmenté au mois de septembre (27 % le 20 septembre, soit 38 % de plus qu'avant la crise sanitaire). Depuis début août, la France est le pays présentant les plus forts impayés parmi les pays observés. L'agroalimentaire est le secteur présentant les plus forts impayés. L'analyse des retards de paiement aux USA montre que ces derniers ont été nettement inférieurs à l'ensemble des pays européens au plus fort de la crise.

À Beurizot, Jean-Baptiste Durand est le seul fabricant de roulottes sur mesure de la région et l'un des trois seuls artisans de France.



Des roulottes made in Côte-d'Or

Est-ce la soif de grands espaces déconfinés dans les contrées non-urbaines, quoi qu'il en soit : « Il semble qu'il y ait une plus forte demande de roulottes », explique Jean-Baptiste Durand. L'artisan, ancien ingénieur agronome se définit comme « exilé pré covid » : « J'étais ingénieur, j'en avais assez de travailler sur des écrans, de gérer des chiffres. J'ai voulu passer de l'autre côté : gérer une entreprise, travailler avec tous les acteurs d'un processus commercial ». Depuis 2017, ce « bon bricoleur » qui fut un temps parmi les Compagnons de France - section menuiserie, évidemment - décide de se mettre à son compte. Quatre ans plus tard, les roulottes d'Uniroulotte sortent de son atelier installé dans une grange de ferme à Lignéres, un hameau de Beurizot. Sa particularité ? Des roulottes entièrement sur-mesure, fabriquées à partir de pin Douglas du Morvan et du peuplier « parfois coupé à trente mètres de la maison », isolées à partir de laine de bois. Seul aux commandes - accompagné depuis début septembre d'une apprentie-architecte de formation - Jean-Baptiste Durand conçoit les plans avec ses clients, commande les pièces secondaires (comme les fenêtres ou les éléments du toit) et construit à la main ces résidences mobiles dont la surface varie de 15 à 30 mètres carrés : « Il faut six à huit mois selon la surface. J'avance en moyenne d'un mètre linéaire par mois ». Côté clientèle : « Elle est de tous types : des gens qui veulent agrandir leur maison, avoir une pièce en plus. Celle que je prépare actuellement est destinée à une dame qui a pris sa retraite et qui a vendu sa maison ». Avec une cadence de production d'une à deux roulottes par an (qu'il espère doubler grâce à l'arrivée d'Agathe Person), Jean-Baptiste Durand ne cible que les particuliers : « Les campings et les professionnels veulent des véhicules moins cher, en quantité que je ne peux pas assumer. Puis, il faut avoir une vraie envie d'avoir une démarche locale ». Avec une prix de fabrication autour de 2.500 euros le mètre carré, les prix des roulottes sont légèrement inférieures aux Tiny-house (3.000 euros le mètre carré). Pour ceux qui seraient tentés par le nomadisme, un élément est à prendre en compte : une roulotte pèse environ une tonne par mètre linéaire... inutile donc de se rêver pionnier du far-West mais le choix d'un tel habitat est avant toute chose une démarche plaisir.

ANTOINE GAVORY

Ils bougent.



LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ACCUEILLE SA NOUVELLE PRÉSIDENTE. Par décret du président de la République du 3 juin 2021, Valérie Renet a été nommée présidente de la chambre régionale des comptes Bourgogne Franche-Comté. La nouvelle présidente a pris ses fonctions le 14 juin. Elle remplace Pierre Van Herzele, désormais avocat général à la Cour des comptes. Agrégée d'anglais, ancienne élève de l'École nationale d'administration, Valérie Renet a exercé des fonctions dans l'enseignement et la diplomatie, avant de rejoindre les juridictions financières en 2007, en tant que magistrate, dans trois chambres régionales ou territoriales des comptes successives : Auvergne Rhône-Alpes, Polynésie Française et Occitanie.



HUBERT POUILLOT SIGNE À NOUVEAU À LA PRÉSIDENTIE DU SDIS 21. François Sauvadet a renouvelé sa confiance en Hubert Poullot afin que ce dernier assure la présidence du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du département de la Côte-d'Or jusqu'en 2028. Pour cette nouvelle mandature et malgré un contexte économique délicat, Hubert Poullot confirme sa volonté et sa responsabilité d'assurer, à tous les Côte-d'Oriens, de bonnes conditions de distribution des secours dans les champs de compétences du SDIS.



MEURDRA
Pompes Funèbres

Depuis 1952, une famille au service des familles.

UN SEUL NUMÉRO
03 80 65 21 22

Meurdra
POMPES FUNÈBRES

DEUX ADRESSES
107, Rue Jean-Jacques Rousseau 21000 Dijon
18, Rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire

ENTREPRISES

Le groupe Duval écrit une nouvelle page de l'écoquartier Vauban

Immobilier. Mercredi 6 octobre, le groupe Duval invitait élus, bailleurs, aménageurs et autres partenaires, à la pose de la première pierre du lot 2 de l'écoquartier Vauban à Besançon. Un projet immobilier de 11.300 mètres carrés comptant des logements, des commerces, des bureaux, ainsi qu'une résidence étudiante de 105 logements.



Photo 1 : le futur bâtiment réalisé par le groupe Duval, tête de proue du projet d'écoquartier Vauban à Besançon. Photo 3 : vue aérienne de la Caserne Vauban, avant sa déconstruction. Photo 4 : des bâtiments en cours de construction, avec en fond ceux terminés et habités de la première phase du projet. Photos 2, 5 et 6 : vues sur le chantier de la phase 2 confiée au groupe Duval. Crédit : JDP sauf mentions contraires.



Tout commence en 2008, suite à la libération du site de la Caserne Vauban par le 19e Régiment du Génie. Construit au tout début du XXe siècle, ce lieu à vocation exclusivement militaire a fonctionné en vase clôt. Entouré d'un mur d'enceinte, la caserne a vu progressivement la ville s'établir autour d'elle et se densifier. Désertée, elle s'inscrivait comme une enclave dans le tissu urbain. C'est pourquoi, la ville de Besançon a souhaité valoriser ce patrimoine militaire d'une surface de sept hectares afin d'y développer un écoquartier à dominante d'habitat. La démarche retenue s'appuie sur une volonté de développement durable et d'articulation avec l'existant, tout en profitant de la situation exceptionnelle des lieux. Le site de l'ancienne caserne Vauban s'inscrit dans le premier cercle urbain périphé-

rique de la boucle de Besançon. Il se situe en balcon et à proximité directe du centre ville historique. « La constitution d'un nouveau "morceau de ville" permettra de rompre avec le caractère enclavé actuel de l'îlot et représente une véritable opportunité pour renforcer l'organisation du "grand centre". L'ensemble profitera également de sa proximité avec le Pôle multimodal et tertiaire du site de la gare Viotte », développe les services de la ville. Le programme prévoit 60.000 mètres carrés de surface planchée dédiés aux logements (près de 800 au total : 20 % de locatif social, 15 % d'accession abordable, des logements intergénérationnels et de l'habitat participatif), environ 6.000 mètres carrés de bureaux, commerces et services, ainsi que des équipements et espaces publics. La réalisation comporte trois grandes phases opérationnelles réparties sur plus d'une dizaine d'années. En 2010, le site est acquis par l'établissement public fon-

cier du Doubs pour le compte de la ville. Quatre ans plus tard, un aménageur est désigné : ce sera le Crédit Mutuel-CIC Aménagement Foncier. La première phase de travaux débute en 2016 et les premiers habitants arrivent en mai 2019, dans les trois immeubles édifiés par Alterimmo et SMCI.

12,5 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENT

À ces 91 premiers logements achevés en début d'année, vient, aujourd'hui se succéder la phase 2 des aménagements. Confiée au groupe Duval, elle s'étale sur 11.350 mètres carrés de surface planchée et comprend 5.400 mètres carrés de logements (plus de 360, dont 105 à loyers encadrés et en prêt social de location-accession, confiés au bailleur Néolia), 2.100 mètres carrés de commerces, dont un Lidl et 560 mètres carrés de bureaux. Également programmé : un parking de 119 places et une résidence étudiante, exploitée par

le Crous, de 2.000 mètres carrés comprenant 105 logements, dont le bailleur sera CDC Habitat. Le groupe Duval est arrivé sur le projet en 2019 après l'abandon d'un premier candidat et la disparition sur Besançon du dispositif de défiscalisation Pinel. Une nouvelle donne économique qui a nécessité une remise en question des bases architecturales historiques, d'un projet chiffré à 12,5 millions d'euros. « Je suis très heureuse de voir ce projet phare se concrétiser. Figure de proue du futur écoquartier, c'est la première référence bisontine pour le groupe Duval et elle mobilise 120 compagnons. Nous sommes enthousiastes à l'idée de proposer des bâtiments à l'architecture singulière, inspirée des montagnes environnantes, regroupant toutes les commodités garantissant une grande qualité de vie aux futurs riverains. Outre la réalisation d'un bâti performant, utilisant des matériaux écoresponsables et le recours à des solutions énergétiques mobilisant les énergies renouvelables,

une attention toute particulière a été portée à l'environnement avec un cœur d'îlot paysager, riche de nombreuses plantations. Par ailleurs, des implantations de nids pour hirondelles ont également été aménagés », a déclaré Sophie Lacogne, directrice régionale Est du groupe Duval, en ouverture de la pose de la première pierre du lot 2 de l'écoquartier Vauban, mercredi 6 octobre à Besançon. « Une première pierre qui marque la concrétisation d'un projet enfin remis sur les rails et qui démontre toute l'agilité, la créativité et l'exigence dont a su faire preuve le groupe Duval pour relever ce challenge », a complété Valérie Dubant-Küng, directrice générale de la promotion immobilière du groupe Duval. Cette phase 2 devrait être livrée en juin 2023, amorçant dans la foulée la dernière phase du projet comprenant environ 380 logements, avec, à la clé, des immeubles et des maisons.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

Développement. Avec le soutien de France Relance, Actualis et le Laboratoire Informatique de Bourgogne vont collaborer dans la réalisation d'un projet de R&D de développement d'une solution technique d'apprentissage et traitement automatique du langage à base de réseaux de neurones profonds.

Avec France Relance Actualis entend booster sa R&D

Dijon L'entreprise Actualis est spécialisée dans l'intelligence économique et plus spécifiquement la veille économique, commerciale, concurrentielle et stratégique. Elle réalise un chiffre d'affaires moyen de 1,8 million d'euros et compte 32 salariés, dont 15 experts en business intelligence et veille économique pour les entreprises, ainsi que cinq développeurs-concepteurs informatiques. Cette société qui fêtera ses 20 ans d'existence à la fin de cette année, est éditrice des produits First ECO, outil de détection de signaux business BtoB pour simplifier la prospection commerciale ; First AO, la solution de veille sur les marchés publics et avis d'attribution et, le dernier né, ScopeVeille Augmentée, service d'études de marché et de veille stratégique sur mesure pour les entreprises. Elle affiche un portefeuille de 1.500 entreprises en France, avec 6.500 destinataires de ses solutions et un taux de réabonnement supé-



Cristina et Philippe Brun, dirigeants d'Actualis, Éric Pierrat, secrétaire général pour les affaires régionales et Natacha Vieille, sous-préfète à la relance.

rieur à 85%. Basée à Dijon, Actualis a été lauréate du dispositif de préservation de l'emploi dans la recherche et développement, du plan France Relance et c'est pour formaliser ce soutien gouvernemental que la société a reçu, le 28 septembre, dans ses locaux une délégation de représentants de l'État, emmenée par Éric Pierrat, secrétaire général pour les affaires régionales et Natacha Vieille, sous-préfète à la relance, accompagnés du député de Côte-d'Or Didier Martin et de Patrick Chapuis, maire de Fontaine-lès-Dijon. Cet appui de France Relance à hauteur de 238.800 euros doit permettre à

Actualis de nouer un nouveau partenariat avec le laboratoire Informatique de Bourgogne dans la réalisation d'un projet de R&D de développement d'une solution technique d'apprentissage et traitement automatique du langage à base de réseaux de neurones profonds sur des données séquentielles. Ce projet d'une durée de deux ans permettra à Actualis d'accélérer son plan de R&D. Concrètement cette aide passe par le recrutement d'un jeune docteur partiellement affecté à l'entreprise, et la mise à disposition conjointe d'un salarié de l'entreprise au sein du laboratoire de recherche. Les deux

postes étant pris en charge à 80% par l'État. « Le résultat de cet échange se matérialisera par un processus d'identification de sources d'informations pertinentes et par la classification de ces sources par les algorithmes. L'objectif final pour l'entreprise est d'améliorer ses outils et méthodes industriels, de réduire les tâches de production à faible valeur ajoutée et d'améliorer la qualité de ses informations, afin de faire évoluer ses produits et services pour toujours mieux servir ses clients », précise Philippe Brun, président d'Actualis. « C'est assez rare d'avoir ce double échange entre monde académique et industriel, cela offre un effet booster exceptionnel. En région ce sont 52 projets qui ont vu soit des doctorants intégrer une entreprise, soit des salariés collaborer au sein d'un laboratoire, dans le cadre de ce dispositif mis en oeuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », précise Natacha Vieille.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

Investissement. Bénéficiaire du guichet Industrie du futur, dans le cadre de France relance, l'entreprise dijonnaise AVS Communication a pu s'équiper d'une nouvelle machine de découpe.

AVS Communication anticipe le futur avec une nouvelle machine

Dijon La crise sanitaire n'aura pas épargné AVS Communication et pourtant, l'entreprise dijonnaise spécialisée dans la signalétique a préféré voir en avant avec notamment un projet global d'investissement chiffré à hauteur de 400.000 euros. « Pendant un an, nous avons perdu une part non négligeable de notre activité et alors que nous avons repris mi-juin, nous pouvons déjà dire que les indicateurs sont très bons et ce à tout point de vue », témoigne Arthur Deballon. C'est dans ce cadre qu'AVS Communication s'est offert une nouvelle machine de découpe subventionnée à hauteur de 160.900 euros (soit 40% du coût total de l'investissement) par l'État, dans le cadre du guichet Industrie du futur de France relance. Inauguré fin septembre en présence d'Éric Pierrat, secrétaire général pour les affaires régio-



Éric Pierrat et Natacha Vieille ont inauguré, avec Marie-hélène Juillard-Randrian, la nouvelle machine acquise par AVS Communication grâce à France relance.

nales au sein de la préfecture de région, et Natacha Vieille, sous-préfète à la relance, aux côtés de Marie-Hélène Juillard-Randrian, vice-présidente de Dijon métropole en charge notamment des PME, ce nouvel équipement de la marque suisse Zund permet à AVS Communication la découpe de presque tous les types de matières (adhésif, papier, carton, PVC, alumi-

nium, plexiglass, tissu ou encore fibre de carbone) dans des tailles pouvant aller jusqu'à 3,2 mètres sur 2,5 mètres.

DES RECRUTEMENTS ET UN CHANGEMENT DE RYTHME

S'il a repris en 2011 l'entreprise fondée par son père en 1989, le jeune dirigeant a, dès la crise de 2009, prôné une politique d'investissement et de recrutement, passant de 10

collaborateurs à 23. « J'ai d'ailleurs actuellement cinq postes ouverts ! Je recherche des collaborateurs qui ont vraiment l'envie et la capacité de travailler en horaires décalés, qui ont le goût du beau et qui sont réactifs. On les formera et on leur apprendra le métier », se targue-t-il. En effet, face à la demande de plus en plus forte, AVS Communication devrait prochainement passer en 2-8. « Plus les machines tournent, mieux c'est. Notre objectif est de ne plus avoir aucun stade de sous-traitance à la fin de notre plan d'investissement. » Alors que l'entreprise dijonnaise a perdu près d'un million d'euros de chiffre d'affaires sur chacun des deux exercices 2019-2020 et 2020-2021, son dirigeant est assez confiant quant à l'idée d'au moins retrouver son chiffre d'affaires d'avant crise qui avoisinait les trois millions d'euros.

ANTONIN TABARD

La démarche commerciale en question

EN COLLABORATION AVEC GUILLAUME PETITJEAN, DIRIGEANT DES ENTREPRISES DIJONNAISES DE CONSEIL EN STRATÉGIE COMMERCIALE SUKECO ET 1^{ÈRE} GÂCHETTE.



Qu'est-ce qui rend la démarche commerciale intelligente ?

Plusieurs facteurs participent à l'efficacité d'une démarche commerciale, cependant, un est essentiel et c'est en cela que l'on peut qualifier qu'il la rend « intelligente ». En matière commerciale, la réalité c'est le terrain. Il est donc essentiel d'être à l'écoute de ses clients et prospects, de savoir gérer l'information qui remonte du terrain. Cela nous permet de nous adapter pour mieux répondre aux besoins et anticiper les évolutions, afin de nous inscrire dans le temps. S'inscrire dans le temps signifie notamment de le piloter avec méthode. Il est donc important de gérer la relation client et prospect avec discipline, afin de savoir où, quand et avec quelle proposition être présent. En cela, la mise en place d'un logiciel de suivi de la relation clients-prospects est une démarche intelligente. En effet, un facteur clé de réussite de la démarche commerciale, est que chaque action génère une nouvelle action : un devis, un rendez-vous futur, un rappel téléphonique, une invitation, etc. Le principe est de matérialiser le temps, afin de ne rien oublier, de gagner en sérénité et en efficacité, avec pour objectif de développer et entretenir une relation de confiance avec nos clients et prospects. C'est du bon sens, mais le quotidien nous conduit parfois à passer au travers...

En conclusion, l'intelligence commerciale, c'est de savoir capitaliser sur nos actions, en gérant les informations générées par celles-ci.

Le Relais de la Source, une Histoire de cœur

Hôtellerie-restauration. Plus qu'une aventure entrepreneuriale, c'est un véritable coup de cœur qui a conduit Ahlame Buisard à devenir l'heureuse propriétaire de l'hôtel-restaurant de La Poste à Saint-Seine-l'Abbaye en avril 2021. Devenu le Relais de la source, le lieu s'appuie sur une longue histoire tandis que ses espaces et son charme séduisent tout autant les particuliers que les professionnels.



Relais de la Source

Si tôt passée l'enceinte du Relais de la Source, le charme opère. Ahlame Buisard y a d'ailleurs succombé. Après avoir occupé différents postes à responsabilités en gravissant les échelons au sein du groupe Bernard Loiseau entre 2005 et 2012, cette femme dynamique a pris la direction générale de cette maison à la renommée prestigieuse en 2012. Jusqu'en 2021, elle a relevé le défi de le consolider, le restructurer et de le développer. Pendant ces 16 années de travail acharné, elle a supervisé tout aussi bien le marketing, les finances, les ressources humaines, tout en définissant la stratégie du groupe aux côtés de Dominique Loiseau. La quarantenaire a finalement pris une autre route. « J'étais bien dans mon poste mais j'ai eu un coup de cœur suffisamment fort pour partir et me lancer dans un projet qui me ressemble. » Entourée d'une petite équipe de passionnés, elle construit avec eux cette nouvelle aventure entamée en avril 2021. Depuis la réouverture du Relais de la Source l'été dernier, 14 personnes s'activent pour redonner vie à cet établissement qui, en plus de 100 ans, n'a fermé pour la première fois qu'en raison de la pandémie.



L'HISTOIRE DERRIÈRE LES MURS

L'histoire du Relais de la Source commence au XIIe siècle quand il était alors une dépendance de l'abbaye de Saint-Seine. Contrairement à l'édifice religieux, le site n'a jamais été démolé, servant de lieu de séjour pour les pèlerinages puis d'auberge de famille avant de devenir le relais de la poste auquel l'hôtel de la poste a succédé. « Pendant plus de 100 ans, la famille Bonya entretenu ce lieu chargé d'histoire », s'émerveille Ahlame Buisard. Au cœur du village de Saint-Seine-l'Abbaye, l'hôtel a accueilli de nombreux voyageurs venus de toute l'Europe à la recherche du charme, de la nature, de la gastronomie et de l'accueil à la française en empruntant les routes pittoresques, à deux pas de l'autoroute A6 à Sombernon. Cette clientèle n'a pas manqué le rendez-vous de la réouverture. « Malgré la Covid, tout l'été nous avons eu un taux d'occupation approchant le 100 %.

Bien que nous ayons eu environ 20 % de Français, la majorité de nos visiteurs venaient de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne ou du Royaume-Uni. Certains connaissaient déjà le lieu mais ont été séduits par les changements opérés. »

QUAND LE MODERNE S'HARMONISE AU CHARME DE L'ANCIEN

Misant sur le home staging, la récupération, la rénovation et le détournement d'objets, la nouvelle propriétaire a réussi à moderniser le lieu sans qu'il ne perde son âme. Deux mois de travaux ont contribué à donner un coup de jeune à certains espaces. La literie a totalement été changée pour garantir le confort des nuits. Dans les 15 chambres, des meubles bourguignons ou une décoration intimiste chinée sur les brocantes contribuent à transmettre une certaine authenticité. « Nous avons également deux gîtes, Cottage Jade et Cottage Sarah, pour accueillir les familles jusqu'à

dix personnes dans les anciens logements des propriétaires totalement repensés et redécouverts, grâce aux conseils avisés de mon amie décoratrice Véronique Réquena "Vero'sWorld". » La salle de restaurant s'inscrit désormais pleinement dans son époque, la nouvelle tenture s'impose comme un clin d'œil aux hirondelles, espèces protégées, qui nichent ici et là dans l'établissement. À table, le chef Yann Zwysig fait honneur aux produits locaux de saison. La maraichère fournit les légumes, les poissons de rivière nageaient dans les eaux toutes proches il y a encore peu, les produits de cueillette enrichissent les desserts. « On s'adapte à ce que la terre nous donne pour offrir une cuisine subtile, inventive et gourmande. Notre chef pâtissière réalise quant à elle des desserts d'une grande finesse sans nous laisser sur notre faim. »

IDÉAL POUR LES PROS

À moins de 30 minutes de Dijon,

le Relais de la Source offre une alternative aux entreprises à la recherche d'un site proche tout en se voulant dépaysant pour organiser un séminaire ou une réception. La grande salle de réception, dont les poutres et la hauteur sous plafond ne laissent pas indifférents, peut accueillir jusqu'à 170 convives pour un repas festif assis ou ravir jusqu'à 60 personnes installées pour un séminaire, suivi d'un repas d'affaire. Le caveau et la deuxième cuisine indépendante garantissent une gestion simple de l'évènement tandis que la grande baie vitrée donnant sur la piscine chauffée fait entrer la lumière. « Nous pouvons faire des propositions sur mesure à partir de 35 euros par personne. » Pour les réunions en comité réduit, le Relais de la Source privatise un salon pour 12 personnes. Grâce à ses équipements de projection, il permet d'enchaîner le repas et la

séance de travail.

DES PROJETS ET DES ENVIES

Bien qu'elle ait déjà marqué le lieu de son empreinte, Ahlame Buisard entend poursuivre sur sa lancée. « Je veux inscrire le Relais de la Source comme une destination gastronomique mais également détente et bien-être. » Attachée à l'excellence de toutes les prestations, la dirigeante prévoit d'installer un spa et d'aménager les combles pour les transformer en suites haut de gamme et offrir ainsi une expérience inoubliable à ses clients. En véritable femme de cœur, reconnaissante du travail mené par ses prédécesseurs, la famille Bony-Jacquand, Ahlame Buisard s'attache autant à leur rendre hommage qu'à satisfaire sa clientèle. « J'aime vendre un peu de bonheur, voir les clients heureux. Je veux sublimer tout autant ce lieu empreint d'histoire et les produits de la nature que l'on retrouve dans nos assiettes. »

Agroalimentaire. Depuis sa création en 2005, le pôle de compétitivité n'a eu de cesse de s'accroître, poussant même les frontières de la Bourgogne Franche-Comté. Une expertise et des compétences prisées des acteurs de la filière agroalimentaire en France comme à l'international.

Vitadora se développe à l'international et en local

Début juillet, Vitadora, Agronov et Agrosup Dijon ont accueilli, à Dijon, une délégation venue de la préfecture de Vynnytsia en Ukraine. Ces derniers souhaitent en effet s'appuyer sur l'expertise et l'expérience de Vitadora pour monter un agrocluster, Agrovinn. « Nous les accompagnons aujourd'hui dans la structuration de ce cluster qui démarre tout juste avec sept acteurs autour de la table. Certains diront que nous créons notre concurrent, mais nous permettons davantage l'émergence d'un nouveau partenaire avec qui nous pourrions ensuite fonctionner main dans la main », estime Christophe Breuillet, directeur de Vitadora.

VERS UN DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

L'international semble bien être une piste de développement non négligeable pour le cluster créé et labellisé pôle de compétitivité en 2005, comme en témoigne son directeur : « Nous avons commencé avec huit membres. Aujourd'hui,



Dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée, Vitadora, Agronov et Agrosup Dijon ont accueilli à Dijon une délégation ukrainienne.

nous en comptons plus de 570. De plus notre association emploie 27 collaborateurs en Bourgogne Franche-Comté et en Ile-de-France, mais aussi au Japon et au Rwanda. » En effet, après dix années de partenariat avec le biocluster Kyushu, Vitadora a ouvert un premier bureau au Japon en septembre 2020. Un déploiement à l'international qui s'est poursuivi par une nouvelle installation au Rwanda en juin. « Les autorités rwandaises souhaitent que nous accompagnions les jeunes entrepreneurs et que

nous leur transférons nos technologies pour accélérer leur croissance et leur permettre de trouver des relais de croissance. Par ailleurs, cela permet à nos membres français de trouver des opportunités de marché dans cette zone d'Afrique de l'Est à l'écosystème très dynamique, l'économie stable et la démographie en croissance », explique Christophe Breuillet.

AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LA RÉGION

Distingué depuis 2015 du Gold label d'excellence, Vita-

gora n'oublie pas son ancrage territorial. Après avoir absorbé et fusionné avec l'Association régionale des industries agroalimentaires de Bourgogne Franche-Comté en 2019, le pôle de compétitivité est aujourd'hui l'interlocuteur unique et privilégié des entreprises de la filière. « Même si toutes les entreprises de l'agroalimentaire du territoire n'adhèrent pas à Vitadora, nous sommes à l'écoute de nos membres et nous grossissons chaque année, avec une croissance de quelque 10 % par an. Nous mettons d'ailleurs en place de nouveaux services pour continuer à les accompagner, développe le directeur de Vitadora. Nous savons que la filière peine à recruter, notamment sur des postes de production. Nous accompagnons donc nos adhérents sur ces questions. Nous allons en effet travailler avec les structures d'insertion sur des projets liés à l'inclusion des publics fragiles dans des territoires reculés ».

ANTONIN TABARD

♦ vitadora.com

Formation. En visite à Dijon, Elisabeth Borne s'est rendue chez Atelier Panel pour échanger avec les apprentis que forme la menuiserie.

La ministre du Travail en visite chez Atelier Panel

Vendredi 8 octobre, la ministre du Travail Elisabeth Borne est venue à Dijon pour échanger avec le monde économique sur l'apprentissage. Après avoir déjeuné à l'École des métiers, la ministre, accompagnée du préfet de Bourgogne Franche-Comté Fabien Khattabi et Didier Martin, députés de la Côte-d'Or, a visité l'entreprise Atelier Panel à Longvic, qui mise depuis toujours sur l'apprentissage. Une visite qui n'était pas inscrite à l'agenda de la ministre transmis par son cabinet et relayé par les services de la préfecture à la presse.

Accueillie par David Butet, Elisabeth Borne a échangé avec trois apprentis : « Neven prépare son projet de Tour de



France avec les Compagnons du Devoir, Céleste a repris ses études pour préparer un brevet professionnel en menuiserie et Matteo est actuellement en apprentissage logistique au sein de l'Afral », détaille le président de la menuiserie dans un communiqué envoyé à l'issue de la rencontre.

Ce dernier en a d'ailleurs profité pour expliquer à la ministre du Travail « le chan-

gement radical d'activité de la menuiserie, suite à la crise sanitaire ». En effet, Atelier Panel était spécialisée dans la fabrication et l'installation de stands d'exposition et de décors événementiels. La pandémie ayant confisqué l'entreprise de son activité, David Butet a engagé une diversification très rapide, en formant ses salariés et en adaptant son outil de travail

pour devenir une menuiserie d'agencements sur mesure à destination des hôtels, restaurants, boutiques, agences bancaires, bureaux et même des particuliers via des architectes d'intérieur.

« En dépit de ses difficultés imposées par la pandémie, l'entreprise s'est adaptée et a aujourd'hui un carnet de commandes plein jusqu'en février 2022...c'est pourquoi nous cherchons à recruter même si nous peinons aujourd'hui à trouver les compétences, confie David Butet. À l'instar de ce que pousse le gouvernement, l'apprentissage est une solution intéressante pour former les futurs collaborateurs et Atelier Panel n'a donc jamais cessé d'intégrer des apprentis ».

A. T.

Santé

LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL SE MOBILISENT EN RÉGION. Alors que la loi visant à renforcer la prévention en santé au travail dans les entreprises a été promulguée le 2 août dernier, le réseau Présance Bourgogne Franche-Comté, l'organisme représentatif des Services de santé au travail interentreprises (SSTI), organisait son rendez-vous annuel pour sensibiliser sur la thématique de la santé au travail à travers différents sujets, jeudi 14 octobre. Cette année, la journée s'est articulée autour de l'action préventive au cœur des entreprises dans le but d'assurer la santé de demain. Destinées aux chefs d'entreprises, responsables RH, salariés, partenaires institutionnels et relais d'opinion, ces rencontres proposées par les sept SSTI de Présance Bourgogne Franche-Comté ont permis d'évoquer la proximité avec le terrain, le rôle qu'ils endossent pour accompagner les salariés et les entreprises, et plus largement valoriser l'utilité des Services de santé au travail pour la société et la santé publique.

Accompagnement

LES SPFPL, SOLUTION INTÉRESSANTE POUR LES PHARMACIENS ? Le Groupe d'expertise comptable Sadec Akelys accompagne dans toutes les régions de l'Est, de nombreux acteurs économiques, des dirigeants, des associations, et notamment des professions libérales du secteur médical. Dans cette optique, le cabinet de Dijon, dirigé par Grégoire Hulin et Ludovic Garcin ont organisé mardi 12 octobre un dîner d'information et d'échanges autour de « l'intérêt des SPFPL pour les pharmaciens ». Connue pour son utilité dans le rachat d'une officine, la société de participations financières de professions libérales (SPFPL) pourrait bien devenir une seconde caisse de retraite personnelle pour les pharmaciens.

Soutien

ORANGE LANCE LA QUATRIÈME SAISON DU PROGRAMME FEMMES ENTREPRENEUSES. Après avoir accompagné deux femmes entrepreneuses dijonnaises, Claire Mathis de BébéSoon et Barbara Chevret de Metiway, Orange annonce la quatrième saison du programme #FemmesEntrepreneuses. Cette quatrième saison a été lancée mardi 12 octobre par Fabienne Dulac, directrice générale adjointe du groupe Orange et CEO d'Orange France. Pour cette nouvelle saison, 100 nouvelles femmes entrepreneuses, basées dans toutes les régions de France métropolitaine et Outre-Mer, vont bénéficier d'un soutien collectif et personnalisé de la part d'Orange pour développer leur entreprise. L'ambition est forte, Orange accompagnera les lauréates pendant neuf mois pour booster leur entreprise là où elles sont installées, avec un programme à la carte qui s'adapte aux besoins des cheffes d'entreprises : coworking, networking, e-learning, co-développement, ateliers collectifs en présentiel et à distance avec des partenaires locaux.

♦ Candidatures ouvertes jusqu'au 30 septembre sur orange.com

Acquisition

LE GROUPE ZEHNDER ACQUIERT 75 % DE L'ENTREPRISE MÂCONNAISE CALADAIR. Le spécialiste de la ventilation, du rafraîchissement, du chauffage et de la purification d'air, vient de prendre le contrôle de Caladair, entreprise française de ventilation créée en 1979 et basée à Mâcon (Saône-et-Loire), avec une prise de participation de 75 %. Cette acquisition permet au groupe Zehnder de renforcer sa présence dans le domaine des bâtiments collectifs et tertiaires, tout en apportant une solution complète de génie climatique particulièrement pertinente en tertiaire dans le cadre de la nouvelle réglementation environnementale RE2020 pour le marché français.

en bref

COLLECTIVITÉS

L'hydrogène vert, une énergie pleine de promesses

Énergie. La station d'avitaillement AuxHYGen a été inaugurée en grandes pompes mercredi dernier. Le lancement du plus important site de production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable de France constitue la deuxième étape du déploiement d'un écosystème vertueux dans l'Auxerrois, après la mise en circulation de cinq bus "nouvelle génération" sur le réseau de transport urbain.



Au lendemain de l'annonce d'un plan d'investissement de 30 milliards d'euros dans les secteurs d'avenir par le Président de la République, Emmanuel Macron, dont une part non négligeable fléchée vers l'hydrogène vert, l'Auxerrois semblait avoir un temps d'avance. En présence, notamment, de Jean-Bernard Lévy, président-directeur général du groupe EDF, et d'Édouard Hénaut, directeur général de Transdev France, Crescent Marault a donné le coup d'envoi à, ce qui s'apparente être, un véritable changement de paradigme industriel et sociétal à Auxerre. Le maire de la ville et président de l'agglomération de l'Auxerrois fonde, d'ailleurs, beaucoup d'espoirs sur cette filière énergétique neutre en carbone et "100 % d'origine renouvelable", dont il a fait l'une des pierres angulaires du « *renouveau économique et de la transition énergétique* » de son projet de territoire 2021-2031.

D'une puissance d'un mégawatt, la station auxerroise développée par Hynamics - la filiale spécialisée de l'électricien historique - est dotée d'une capacité de production de 400 kilogrammes d'hydrogène vert par jour. De quoi alimenter, depuis la rentrée, les cinq bus Businova H2 exploités par Transdev sur le réseau de transport urbain Léo. À l'horizon 2025, une montée en puissance à trois mégawatts doit accompagner l'émergence de nouveaux besoins en matière de mobilité. À commencer par le ferroviaire, puisque le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté - partie prenante au projet - doit mettre en



Installée avenue de la Turgotine sur les anciennes installations de Shell, la station AuxHYGen a été inaugurée mercredi 13 octobre par Michel Neugnot, vice-président du conseil régional en charge des mobilités, Nicolas Soret, vice-président du conseil régional en charge du développement économique, Henri Prévost, préfet du département de l'Yonne, Fabien Sudry, préfet de la région, Christophe Bonnefond, vice-président de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Crescent Marault, maire d'Auxerre et président de la communauté d'agglomération, Jean-Bernard Lévy, pdg du groupe EDF, Guillaume Larrivé, député de la première circonscription, et Édouard Hénaut, directeur général de Transdev France (de gauche à droite).

En chiffres

- ◆ **1.** En mégawatt, la puissance de lancement de l'électrolyseur qui devrait être portée à trois en 2025.
- ◆ **6.** En mois, la durée du chantier, entre le début des travaux et la mise en service de la station.
- ◆ **300.** En kilomètres, l'autonomie d'un bus hydrogène.
- ◆ **400** kilogrammes d'hydrogène vert seront produits chaque jour par la station.
- ◆ **2.200** tonnes de CO2 seront évitées chaque année.

service trois trains à hydrogène sur la ligne Auxerre-Laroche-Migennes, avitaillés par la station AuxHYGen.

« *Demain, nous serons capables de répondre au développement des usages dans la mobilité lourde, le transport fluvial ou encore dans la construction, avec l'hydrogène stationnaire qui représente un véritable potentiel économique dans le cadre des bâtiments à énergie positive.* » Une massification qui s'avère indispensable pour diviser par deux le tarif "à la pompe". « *L'innovation est toujours un pari sur l'avenir, sur l'investissement. Demain, nous générerons des recettes qui ruisselleront sur le territoire auxerrois et dans toute la Bourgogne Franche-Comté.* »

LEVIER DE CROISSANCE

Au-delà des enjeux environne-

mentaux et de la nécessaire transition écologique, le territoire icaunais entend ancrer cette technologie porteuse *in situ* et y développer tout un écosystème espérant, pour cela, être "identifié" sur les radars de l'innovation. Une soixantaine d'entreprises locales, comme le distributeur Schiever ou le fabricant de semi-remorques Fruehauf, ont d'ores et déjà intégré ce transfert modal dans leur réflexion, d'autant que les débouchés en matière d'emploi et de nouveaux marchés sont prometteurs, tant dans la conception industrielle que dans la maintenance ou la logistique.

La communauté d'agglomération souhaite créer au pôle environnemental un incubateur dédié à la R&D pour attirer les start-up du secteur hydrogène. « *Notre objectif : trans-*

former à l'avenir cet incubateur en technopôle pour réfléchir aux formations de demain et mettre en place les compétences indispensables, explique Crescent Marault. *Nous*

allons démontrer que c'est aussi possible dans les villes moyennes et pas réservé aux seules métropoles.

STÉPHANE BOURDIER

AuxHYGen, une certaine idée du patriotisme économique

■ Née d'une démarche partenariale public-privée, le « hub hydrogène » a bénéficié du soutien d'un large spectre d'investisseurs institutionnels comme l'État, à travers l'Ademe - l'agence de transition énergétique - et le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, qui a misé très tôt sur cette filière. Créée par Hynamics, filiale du groupe EDF, la station AuxHYGen dont l'investissement s'élève à 8,5 millions d'euros, est équipée d'un catalyseur (électrolyse de l'eau) conçu par le Drômois McPhy. Les cinq bus exploités par Transdev ont été fabriqués, quant à eux, à Albi (Tarn) par le groupe Saфра.

S. B.

Écologie. Avec la forêt comestible urbaine, l'association Pirouette-Cacahuète prépare aux grands enjeux environnementaux.

À Chenôve, une forêt comestible au pied des immeubles

Chenôve Dans le quartier Herriot à Chenôve, au pied des HLM, les grandes pelouses vides ont laissé place à une drôle de forêt. En partant du concept et avec l'assistance de Fabien Desjours, créateur du Jardin-Forêt de la Forêt Gourmande en Bresse, l'association Pirouette Cacahuète a initié un nouveau type d'aménagement urbain qui place l'habitant au cœur du dispositif. Pour Cécile Artale, présidente de l'association il s'agissait de créer « un lieu de biodiversité pour répondre aux enjeux climatiques et à la sensibilisation à l'environnement » mais aussi de « co-construire un projet avec et au service des habitants en allant faire du porte à porte et en organisant des ateliers participatifs ». Le projet, lancé via une convention avec la municipalité de Chenôve, pour un coût d'investissement et d'organisation de 50.000 euros est une première dans le département : « Nous avons conçu des espaces



avec les habitants du quartier mais aussi d'autres quartiers de la ville. Nous les avons adaptés aux demandes, par exemple en construisant de grandes tables de pique-nique pour répondre aux grandes familles. Et ce sont les élèves des écoles qui ont planté les 160 variétés et des jeunes du comité pour le développement de l'espace pour le jeu (Codej) qui ont construit les plessis, et d'ajouter avec fierté : l'un d'eux est ensuite parti faire

une formation en aménagement paysager ! ». Après deux années de recul, le premier bilan est positif : « Les habitants se retrouvent ici avec plaisir. Nous organisons tous les mercredis après-midi des ateliers cuisine et des animations. Le recul nous permet aussi de savoir quelles sont les variétés qui sont prisées par les habitants, celles qui sont les moins intéressantes sur un plan gustatif ». Mais derrière le projet

de végétalisation et de « vivre ensemble » défendu par le concept se cache aussi un autre enjeu : celui de la consommation. Après ce coup d'essai, mais aussi la végétalisation de cours d'écoles, l'association s'attaque désormais aux communes rurales au travers du dispositif « Osons la nature », dans le cadre de Silène, un programme initié par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et dont Saulon-La-Chapelle fera office de commune pilote : « L'objectif est d'expliquer la biodiversité, de promouvoir les forêts comestibles et parler des adaptations qui seront nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques, détaille Cécile Artale avant de conclure : nous savons qu'il existe 35.000 variétés comestibles dans la nature et que dans toute l'histoire de l'humanité, nous en avons consommé environ 7.000. Il y a donc encore beaucoup de choses à découvrir ».

ANTOINE GAVORY

ESS

SALONS DES COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES À MÂCON. Le Salon de l'Économie sociale et solidaire (ESS) se transforme, pour cette quatrième édition, en Salon des coopératives économiques. Un nouveau format destiné au grand public, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, entreprises en quête de personnel, autour des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce salon aura lieu le jeudi 21 octobre au Parc des Expos de Mâcon.

Lancé il y a trois ans par Isabelle Dechaume, vice-



présidente chargée de l'insertion et de la formation, le salon de l'ESS prend un virage avec Christine Robin, nouvelle vice-présidente en charge de ce sujet dans la majorité d'André Accary. Jusqu'alors destiné à mettre en lien des associations et structures d'insertion, pour dynamiser ce réseau qui représente 10 % de l'emploi salarié dans le département et plus de 2.000 employeurs, le salon monte en puissance cette année en ouvrant ses portes au grand public, l'après-midi uniquement. Les précédentes éditions, et particulièrement la table ronde l'an passé, ont montré l'importance de favoriser les coopérations économiques (TPE, PME, ESS), d'autant plus avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et la labellisation de cinq villes de Saône-et-Loire pour devenir centres d'entraînement des délégations (Autun, Le Creusot, Chalon-sur-Saône, Mâcon et Montceau-les-Mines). L'ensemble des partenaires institutionnels, sportifs et économiques concernés seront en effet au rendez-vous de Paris 2024 avec la même volonté de coopérer ensemble et notamment avec le Plan de relance économique développé par l'État, suite à la crise sanitaire. Les Jeux de Paris 2024 constitueront donc un formidable levier de développement pour tous les secteurs économiques et contribueront à réaliser les premiers Jeux Olympiques et Paralympiques durables, inclusifs et solidaires de l'histoire. Au regard des enjeux et du contexte actuel, les Jeux sont un horizon, un exemple mais aussi un tremplin pour engager concrètement les collectivités à travailler sur l'accessibilité de leur commande publique, notamment en faveur des entreprises de l'ESS. Cette quatrième édition vise à la fois à dynamiser les acteurs de ce réseau et à stimuler les publics les plus fragiles à remettre un pied dans la vie active. En fédérant le plus largement, le département de Saône-et-Loire réaffirme ainsi son rôle dans l'insertion, la formation, l'emploi, la solidarité.

En image



Philippe Criaud chargé de prospection et relations employeurs chez Défense Mobilité et Sylviane Auvigne de l'antenne Défense Mobilité de Besançon et Auxonne lors de l'atelier création d'entreprise qui s'est tenu à Norges-la-Ville et animé par Ludovic Garcin, expert-comptable dijonnais chez Sadec Akelys.



Norges-la-Ville Quel lien y a-t-il entre un garage à Norges, un détective privé dijonnais, un créateur de whisky, un spécialiste de l'alimentation animal et une future sophrologue ? Vous donnez votre langue au chat ? Et bien, cet hétéroclisme de métiers est le fruit de reconversions réussies, d'anciens membres des forces armées ou de leurs conjoints, grâce à l'accompagnement sur mesure de l'agence de reconversion du ministère des Armées : Défense Mobilité. Véritable passerelle entre la Défense et l'emploi civil, ce

service, rattaché à la direction des ressources humaines, constitue un acteur incontournable du monde de l'emploi. L'ambition de ce service est double : apporter des réponses performantes et personnalisées aux militaires et à leur conjoints dans le cadre de leur reconversion professionnelle et sensibiliser les employeurs, privés et publics, aux compétences détenues par le personnel du ministère. C'est dans ce contexte que Défense Mobilité Nord-Est a réuni une quinzaine de créateurs et futurs créateurs d'entreprise, au golf de Norges-la-Ville, pour un atelier autour du

thème de la création d'entreprise, animé par Ludovic Garcin, expert-comptable dijonnais chez Sadec Akelys. Ce genre d'événements est très apprécié des militaires en reconversion, à l'image des journées Réveille ton Étoile, portées par Sébastien Marcaillou du Club entreprise des Arts et Métiers (CLENAM) BFC, un partenaire privilégié de Défense Mobilité. « L'agence de reconversion de l'Armée m'a proposé de participer à la journée "Réveille ton Étoile" à Beaune. J'ai accepté car j'y voyais l'opportunité d'approfondir mon projet par un temps dédié de réflexion supplémen-

taire. Réfléchir seul c'est bien, réfléchir à plusieurs c'est mieux. Poser sa réflexion sur le papier aide à l'organiser, l'affiner et à la concrétiser. Cette journée m'a permis de confirmer cela. Au final, je recommande fortement cette journée pour l'ensemble des plus-values qu'elle apporte. Depuis, j'ai été contacté deux fois pour faire partager mon expérience de reconversion, l'une en tant que militaire, l'autre en tant que futur boulanger. Alors osez, vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise », lance ainsi Laurent Lacheny, capitaine de l'Armée de terre.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

Transport

CENT NOUVEAUX « GINKO VÉLOS » LIVRÉS À PARTIR D'OCTOBRE SUR GRAND BESANÇON MÉTROPOLE. Cent vélos à assistance électrique (VAE) arriveront progressivement durant les mois d'octobre et novembre et viendront compléter le parc existant de 484 « Ginko Vélos » actuellement en circulation dans le Grand Besançon. Le service « Ginko Vélo » de Grand Besançon Métropole, proposé en complément de l'offre de transport collectif, suscite un véritable engouement, à tel point que les inscriptions avaient été suspendues durant l'été, faute de vélos disponibles. 205 « Ginko Vélos » supplémentaires doivent être encore livrés en février et mars 2022, portant alors au total à 789 le nombre de vélos disponibles à la location. La location de VAE est possible pendant un mois au tarif de 50 euros, trois mois pour 100 euros ou douze mois pour 240 euros. Les abonnés Ginko bénéficient d'une réduction de 50%. Ce service est réservé aux personnes de plus de 15 ans résidant dans une commune du Grand Besançon et détentrices d'une carte Ginko Mobilités.

en bref

Formation. Dijon métropole, la région et l'État ont mandaté le cluster dijonnais Creativ' pour travailler sur la montée en compétences des actifs du secteur du tourisme. Une mission qui a donné naissance au projet Defi, pour Destination formation innovante.

Nouveau "Defi" pour Creativ'

De défi, il en est évidemment question lorsqu'on parle aujourd'hui de recrutement... C'est aussi le nom de code qu'a choisi de donner Creativ' au projet pour lequel le cluster dijonnais a été mandaté par Dijon métropole, la région Bourgogne Franche-Comté et l'État, pour travailler sur la montée en compétences des actifs du secteur du tourisme. Defi - pour Destination formation innovante - se définit ainsi comme « une expérimentation de modalités pédagogiques dans le domaine de la relation client et du tourisme [...] au service des organismes, établissements de formation du territoire Bourgogne Franche-Comté et de leurs formateurs ». « Depuis 2015, nous entendons parler de problématiques de recrutement dans le domaine de la relation client, observe Océane Charret-Godard, présidente de Creativ'. Avec Fabrice Rey (directeur de



Entre autres modalités innovantes mobilisées : la réalité virtuelle.

Creativ', Ndlr), nous avons cherché à mieux comprendre les enjeux et nous voyons bien qu'au delà des compétences techniques dites "hard-skills", nous sommes avant tout dans des métiers où la question du savoir-être est incontournable dans le processus de recrutement et d'intégration de nouveaux salariés ». Un constat renforcé par la politique régionale qui veut faire du tourisme un enjeu majeur de développement économique, poussé par les deux labellisations Unesco, les futures Cités des cli-

mat et des vins de Bourgogne et de la gastronomie de Dijon, Beaune, Chablis et Mâcon, la Vallée de la gastronomie et peut-être le futur siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin.

OBJECTIF : RENTRÉE 2022

Face à ces constats, le projet Defi aura à cœur d'apporter des réponses en terme de formation à la question du savoir-être en entreprise, tout en renforçant l'attractivité des métiers et des formations de

la relation client. En s'appuyant sur l'expertise des organismes et établissements de formation initiale et continue régionaux, Defi construira et expérimentera des modalités innovantes de formation au sein des parcours existants. Un projet qui s'étalera jusqu'en décembre 2022 à travers plusieurs phases : une première phase de tests au sein de l'Ifpa jusqu'en décembre avant une expérimentation sur les trois premiers mois de l'année 2022 avec CCI Formation, le réseau Greta Bourgogne, Umih Formation, le réseau MFR Bourgogne Franche-Comté et Prom'hôte Ifitel, pour un déploiement prévu sur le deuxième trimestre dans un certain nombre d'établissements comme les lycées Castel (Dijon), Vauban (Auxerre) et Mandela (Audincourt), mais aussi l'Ifpa Formation et le Cifa Yonne.

ANTONIN TABARD

Initiative



L'AMICALE DES CYCLOS CARDIAQUES SOUTENUE PAR LE CRÉDIT MUTUEL. À l'occasion du salon du vélo à Dijon clôturé le dimanche 19 septembre, le Crédit Mutuel, qui avait offert au SCO Dijon une place pour venir pédaler en faveur de l'amicale des Cyclos Cardiaques, a remis, par l'intermédiaire de Hervé Silva, un chèque d'une valeur de 5.000 euros aux Cyclos Cardiaques représentés par Pierre Lescure délégué Bourgogne Franche-Comté de cette association. Depuis 25 ans, l'amicale des Cyclos Cardiaques œuvre pour les cyclotouristes victimes de "panne de cœur" et souhaitant poursuivre leur activité. Cette association qui agit sous le double parrainage de la Fédération française du cyclotourisme et la Fédération française de cardiologie, s'est fixée trois objectifs principaux : rassurer ceux qui sont atteints d'une maladie cardiaque, témoigner à partir de leurs propres expériences des possibilités de réadaptation qu'offre la pratique régulière et raisonnable d'une activité physique et prévenir les biens portants et ceux qui pratiquent le sport d'une manière intensive qu'ils ne sont pas à l'abri d'accidents.

◆ cyclocardiaques.org

en bref

ANNONCES IMMOBILIÈRES

TRANSACTION DROIT AU BAIL
GESTION COMMERCES RÉSEAU
ANNONCES IMMOBILIÈRES
GUIDE LOCAUX BIENS LOCATION
VENTE LOCAUX COMMERCIAUX BUREAUX ENTREPRISES

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES !

- Lectorat ciblé
- Visibilité récurrente
- Diffusion régionale
- Tarifs attractifs...

Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68
06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@forumeco.com

Le Journal du Palais
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Notre force, créer du lien.

NOTRE SÉLECTION
en immobilier d'entreprise dans l'agglomération dijonnaise

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
www.impact-cbre.fr

ACTIVITÉS SAÔNE ET LOIRE - A VENDRE
Bourbon Lancy
Ensemble immobilier indépendant de 1.390 m² environ édifié sur un terrain de 6.678 m² environ, à usage d'activité, de stockage et de showroom. Disponibilité à convenir.
DPE Non fourni Ref 71.1020

BUREAUX DIJON CENTRE - A LOUER
Centre-ville
Bureaux de 110 m² environ situé au 1er étage d'un immeuble de caractère. Belles prestations. Bureaux cloisonnés et aménagés. Disponibilité immédiate.
DPE Non fourni Ref 21.1629

ACTIVITÉS DIJON EST - A VENDRE
Chevigny Saint Sauveur
Ensemble immobilier indépendant de 800 m² environ à usage d'activité bâti sur un terrain de 3.904 m² environ dans la ZAC des Terres Rousses. Disponibilité à convenir.
DPE Non fourni Ref 21.1632

CBRE|IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE
2 avenue de la Découverte
21000 DIJON
dijon@impact-cbre.fr **03 80 51 71 71**


5^{ème} édition


Semaine du Logement 2021

L'organisation patronale dédiée aux TPE-PME

La CPME représente les entreprises issues de l'Industrie, du Commerce, des Services et de l'Artisanat.

Fidéliser vos salariés ?

Du **18 au 23 octobre 2021**,
la CPME sensibilise les PME dans toute la France aux aides et services d'**Action Logement**.

Pour en savoir plus et connaître les dates des réunions d'information, contactez-nous.

www.cpme-21.fr

Le Neptune, 10 rue Jean Giono, 21000 DIJON

Tél : 03.80.68.49.94

Email : contact@cpme-21.fr



LOUER



ACHETER



FAIRE DES TRAVAUX



BOUGER



SURMONTER DES DIFFICULTÉS

28 boulevard Clémenceau, 21 000 DIJON

tél. : **03.45.43.31.50**

contactbfc.als@actionlogement.fr

actionlogement.fr



Opinions

Pour une meilleure maîtrise internationale des armements

CÉDRIC PERRIN, SÉNATEUR DU TERRITOIRE DE BELFORT

Cédric Perrin, sénateur du Territoire de Belfort, vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, participait à la 67e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), qui se déroulait à Lisbonne du 8 au 11 octobre.

Dans le prolongement du rapport que Cédric Perrin, rapporteur général de la commission défense et sécurité de l'AP-Otan, avait présenté en mai dernier, cette nouvelle rencontre a été l'occasion d'alerter une nouvelle fois la communauté internationale sur l'avenir de la maîtrise internationale des armements.

« Notre monde se fait de plus en plus impré-

visible et l'environnement sécuritaire international évolue très rapidement. Des comportements nouveaux - notamment de la part des Chinois et des Russes qui développent de manière significative et à une cadence sans précédent leurs forces nucléaires - doivent nous préoccuper et appeler une réponse mondiale en faveur d'une maîtrise des armements », recommande Cédric Perrin.

Selon le sénateur, « cette maîtrise apporterait de la transparence et de la prévisibilité dans les relations entre adversaires potentiels qui se livrent aujourd'hui à une course aux armements. Sans cette maîtrise des armements, les montées en puissance rapides et secrètes de certains États susciteraient des risques réels et bien concrets pouvant aller

jusqu'à la guerre ».

« Le moment est donc venu d'entamer un dialogue avec la Chine et la Russie afin de se mettre d'accord sur un cadre de maîtrise des armements. Très concrètement, en lieu et place d'un grand accord unique, il pourrait se traduire par plusieurs accords, plus souples et évolutifs, dont chacun serait consacré à un seul volet de la maîtrise des armements », préconise le sénateur.

Cette session de l'AP-Otan a enfin été l'occasion pour Cédric Perrin d'évoquer la situation en Afghanistan et de présenter un projet de résolution intitulée : « Tirer les enseignements de l'engagement de l'Otan en Afghanistan », première étape d'un long processus d'évaluation de l'action des Alliés.

Retrouver l'accès à des financements de formation

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CPME)

Depuis la réforme gouvernementale intervenue en 2018, les PME de 51 à 300 salariés ne bénéficient plus de financements mutualisés pour former leurs salariés. Elles continuent pourtant à être assujetties à des cotisations au titre de la formation professionnelle. Beaucoup de ces PME n'ont eu d'autre choix que de réduire leurs actions de formation dans une période où, plus que jamais, la formation est la solution pour préserver l'employabilité des salariés et la compétitivité des entreprises.

« C'est une situation qui reste incompréhensible, dénonce depuis quelques temps maintenant la première organisation représentative des PME. Dans le même temps, alors que nos PME sont confrontées à une pénurie de main d'œuvre sans précédent, nous militons sans relâche pour renforcer le nombre de formations en entreprise via les préparations opérationnelles à l'emploi (POE) ».

« Nous ne pouvons donc que nous féliciter d'avoir été entendus par le Premier ministre Jean Castex, qui vient d'annoncer dans une

interview au journal Les Echos que « Les PME de 51 à 300 salariés bénéficieront de 600 millions d'euros pour former leurs salariés. »

La CPME se réjouit également de la volonté affichée de « privilégier au maximum les formations en entreprise, directement opérationnelles ».

« Nul doute que ces mesures contribueront à améliorer la situation au bénéfice des salariés, des entreprises et de l'économie française dans son ensemble. Il était temps », conclut l'organisation patronale.

Le regard de Faro

FORTE HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT



Le billet

PAR ANTONIN TABARD

Coupable d'inaction écologique



Jeu de dernière minute, alors qu'Emmanuel Macron jouait au football contre le personnel de l'hôpital de Poissy, au bénéfice de la fondation des hôpitaux - l'histoire retiendra que sur les six

buts encaissés par Poissy contre un, le Président de la République en marquera finalement un sur pénalty -, la justice française tranchait dans le cadre de l'affaire du siècle. Pas de quoi sabrer le champagne pour le président "pas en campagne mais prêt à mouiller le maillot" qui se voit, en tant que digne représentant de l'État, condamner pour ne pas avoir respecté certains de ses engagements en matière d'écologie. Ainsi, après plus de deux ans d'instructions le juge a assigné l'État français à infléchir sa trajectoire d'émission de gaz à effet de serre d'ici le 31 décembre 2022... On parlerait d'un déficit par rapport aux objectifs quantifié à 15 millions de tonnes d'équivalent CO2. L'État devrait ainsi doubler les réductions d'émissions prévues entre 2021 et 2022, explique l'Affaire du siècle. La demande des ONG d'une compensation financière de 78 millions d'euros par semestre de retard a quant à elle été rejetée par les juges.

Le coin bouquins

LE BUSINESS PLAN EN PRATIQUE.



Vous avez le projet de créer votre entreprise, d'en racheter une ou d'en reprendre la direction, de vous diversifier dans une nouvelle activité, de lancer une start-up... Vous devez alors présenter un business plan pour convaincre votre banquier ou vos investisseurs. Pour être crédible

devant vos partenaires, la condition indispensable est d'être vous-même le premier convaincu de la faisabilité de votre projet. À partir de vos objectifs, l'auteur vous accompagne dans l'analyse marketing, l'organisation et l'optimisation des ressources, la gestion d'équipe, le statut juridique, et finalement le plan financier. Vous découvrirez comment rédiger un business plan clair, concis et facile à comprendre pour convaincre chaque destinataire en fonction de ses attentes, car la forme est aussi importante que le fond. À la fois théorique et pratique, illustré d'exemples et de modèles de tableaux faciles à utiliser, cet ouvrage vous permettra d'élaborer ce plan stratégique de A à Z. Et n'oubliez pas, le premier destinataire de votre business plan, c'est vous-même !

♦ Éditions Gereso, 209 pages, 23 euros.

INFLUENCE ET MANIPULATIONS.



Ce livre raconte les "opérations d'influence", ces procédés de manipulation à grande échelle pour influencer sur l'opinion publique et modifier le comportement des individus. Qu'elles soient menées à des fins politiques ou militaires pour affaiblir l'adversaire, qu'elles visent des populations locales ou des opinions publiques étrangères, elles défraient la chronique. Lors de la guerre civile ukrainienne, au cours de l'affrontement entre Kiev et les séparatistes à l'est du pays, les cyberattaques y ont été d'une telle ampleur, que l'Otan a qualifié la zone de laboratoire à ciel ouvert pour ces entreprises de manipulation par l'information à grande échelle.

♦ VA Éditions, 202 pages, 18 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

Procédures adaptées



DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

- 1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Département de la Côte d'Or. Correspondant : Service Marchés 1, rue Joseph Tissot CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 63 69 17.0 Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence de la consultation : 1021mitel).
- 2 - Objet du marché, caractéristiques principales : Evolution logicielle de l'infrastructure téléphonique MITEL du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
- 3 - Prestations divisées en lots : Non.
- 4 - Conditions de participation et critères d'attribution : Les conditions de participation et les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.
- 5 - Procédure : Procédure adaptée ouverte
- 6 - Conditions de délai : Date et heure limites de remise des offres : mercredi 10 novembre 2021 à 16h00:00
- 7 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2021.
- 8 - Renseignements complémentaires : Les candidats doivent faire parvenir leur demande exclusivement à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> L2101963



Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or
JOURNAL DU PALAIS de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €



Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com



COMMUNE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Avis d'appel public à la concurrence

- Identification de de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE GEVREY-CHAMBERTIN, 2 Rue Souvert, BP 8, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
Représentée par : Christophe LUCAND, Maire de GEVREY-CHAMBERTIN
Tel : 03 80 34 30 35 - courriel : mairie@gevreychambertin.fr
Objet du marché : Souscription de contrats d'assurances.
Lieu d'exécution : GEVREY-CHAMBERTIN (21220)
Type de procédure : La présente consultation est lancée sous forme de procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du code de la commande publique.
Durée de marché : Le marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2022
Caractéristiques principales : Marché de services : code CPV : 66510000
Prestations divisées en lots, avec possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :
Lot n°1 : Assurance de la Responsabilité Civile (Classification CPV 66516000-0)
Lot n°2 : Assurance protection fonctionnelle (Classification CPV 66516000-0)
Lot n°3 : Assurance de la Protection juridique (Classification CPV 66513000-0)
Lot n°4 : Assurance de la Flotte automobile (Classification CPV 66514110-0)
Lot n°5 : Assurance des Dommages aux biens (Classification CPV 66515000-3)
Les candidats devront impérativement proposer une offre conforme aux dispositions du règlement de la consultation.
Conditions relatives au marché
- Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la Collectivité, mandat administratif dans les délais légaux (l'avis de la première échéance sera adressé en même temps que le contrat)
- Unité monétaire utilisée, l'euro.
- Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Retrait des dossiers et Réception des offres
A) Retrait des dossiers: Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur de la collectivité : <https://marches.ternum-bfc.fr> - référence : 2022-ASSUR
B) Date limite de réception des offres : Le 15 novembre 2021 à 12 heures.
C) Réception des candidatures et des offres : La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur de la collectivité <https://marches.ternum-bfc.fr/>
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres
Justifications à produire : L'ensemble des pièces demandées sont mentionnées dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, à savoir :
- Valeur technique 40 %
- Tarification : 40 %
- Qualité de gestion : 20 %
Autres renseignements : Renseignements d'ordre technique :
RISK Partenaires, Perrine GEFRIAUD, Centre St Michel, rue des traits la ville - BP 80048
54203 Toul cedex - Tel: 03.83.63.27.28 - Fax : 03.83.63.08.65 - courriel : perrine.geffriaud@riskpart.com
(Uniquement par écrit)
Renseignements d'ordre administratif : Commune de Gevrey-Chambertin, M. Jacques DUTHU, 2 rue Souvert - BP 8 - 21220 GEVREY CHAMBERTIN - Tél : 03.80.34.30.35. - fax : 03.80.34.17.00. Courriel : mairie@gevreychambertin.fr L2101948

COMMUNE DE POUILLY EN AUXOIS

Avis d'appel public à la concurrence

- 1 - Identification de la Collectivité : Commune de POUILLY EN AUXOIS - mairie - Place de la Libération - 21320 POUILLY EN AUXOIS - mairie.pouilly21320@orange.fr - 03 80 90 64 00.
- 2 - Objet du marché : Accord cadre à bons de commande pour travaux de réhabilitation du réseau et branchement d'assainissement sur la commune de POUILLY EN AUXOIS. Durée : 4 ans (à partir du 1^{er} mars 2022 ou de la date de notification si elle est postérieure).
- Montant de commande minimum annuel : 0 € HT.
Montant de commande maximum annuel : 750.000 € HT.
- 3 - Procédure de passation : Procédure adaptée en application du Code de la commande publique.
- 4 - Justificatifs à produire : Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
Renseignements figurant aux articles R2143-3 du code de la commande publique,
- 5 - Délai de validité des offres : 120 jours à partir de la date limite de réception des offres
- 6 - Critères d'attribution : valeur technique appréciée au regard du mémoire technique à joindre à l'offre : 60% ; prix de la prestation 40% (voir le RC)
- 7 - Date limite de réception des offres : 05/12/2021 à 12h00
- 8 - Demande de dossier : DCE téléchargeable sur la plateforme territoire numérique « [ternum-bfc.fr](https://marches.ternum-bfc.fr) »
- 8 - Demande de renseignements : via la plateforme ou a été publié la consultation.
- 9 - Remise des offres : Par voie électronique uniquement sur la plateforme territoire numérique « [ternum-bfc.fr](https://marches.ternum-bfc.fr) »
- 10 - Date d'envoi du présent avis : 15/10/2021.
- 11- Juridiction compétente en cas de contentieux : Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas. L2101960

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Appel d'offres

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS

Avis d'appel public à la concurrence

1. Identification de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS
8 place Général Viard - 21310 MIREBEAU SUR BÈZE.
2. Objet du marché : Acquisition de divers produits alimentaires pour le fonctionnement de la restauration scolaire intercommunale.
3. Lots consultés :
Lot n° 1 Légumes, féculents surgelés.
Lot n° 2 Viande, poisson, volaille surgelés.
Lot n° 3 Entrées, pâtisseries.
Lot n° 4 Volaille fraîche (aide par le travail).
Lot n° 5 Fromage.
Lot n° 6 Laitage.
Lot n° 7 Traiteur.
Lot n° 8 Epicerie.
Lot n° 9 Pâte, riz, céréales BIO.
Lot n° 10 Fruits et légumes frais.
Lot n° 11 Légumes et fruits (aide par le travail).
Lot n° 12 Poisson frais.
Les variantes ne sont pas autorisées, produits référencés dans le bordereau de prix.
4. Conditions de participations :
- Situation juridique - références requises.
- Capacité économique et financière.
- Capacité professionnelle.
5. Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation)
6. Procédure : Procédure formalisée.
7. Date limite de réception des offres : 12 novembre 2021 à 12h00.
8. Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 octobre 2021.
9. Renseignements complémentaires :
Le dossier de consultation est téléchargeable : www.marches-securises.fr
Renseignements d'ordre administratif : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS.
Tél. 03 80 36 53 51 - c.aubert@mfcc.fr
Renseignements d'ordre technique : CUISINE CENTRALE
Tél. 03 80 36 53 05 - n.humbert@mfcc.fr
L2101887

AVIS DIVERS

MR JEAN CLAUDE BRILLANT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 12 janvier 1996, Monsieur Jean-Claude BRILLANT décédé à QUETIGNY (21800), 1 rue de la Gouge, le 10 aout 2021, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Maël VIARD, notaire à DIJON, le 04 octobre 2021 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON, le 09 octobre 2021. L'opposition pourra être formée auprès de Maître Maël VIARD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

Pour avis, Maître Maël VIARD.

L2101952

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/09/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. NICOD Jean Pierre décédé le 02/04/2017 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218077339/VB. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2101867

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/09/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. ULMANN Marcel décédé le 03/12/2014 à QUETIGNY (21). Réf. 0218077149/VB. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2101868

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/09/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme CORVEC Christine, Bernadette, Simone décédée le 09/08/2021 à ST MARTIN DU MONT (21). Réf. 0218077678/VB. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2101877

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/09/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. LUXEMBOURG Georges décédé le 17/02/2021 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218077338/VB. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2101918

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

► PUBLICITÉS ► PUBLIREPORTAGES ► ENCARTAGES

DÉVELOPPEZ et RENFORCEZ votre NOTORIÉTÉ
auprès des décideurs régionaux

► Visibilité parfaite ► Lectorat ciblé ► Tarifs attractifs

Plan de communication optimisé selon votre budget

Contactez Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@forumeco.com

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE

annoncelegale.jdp@forumeco.com

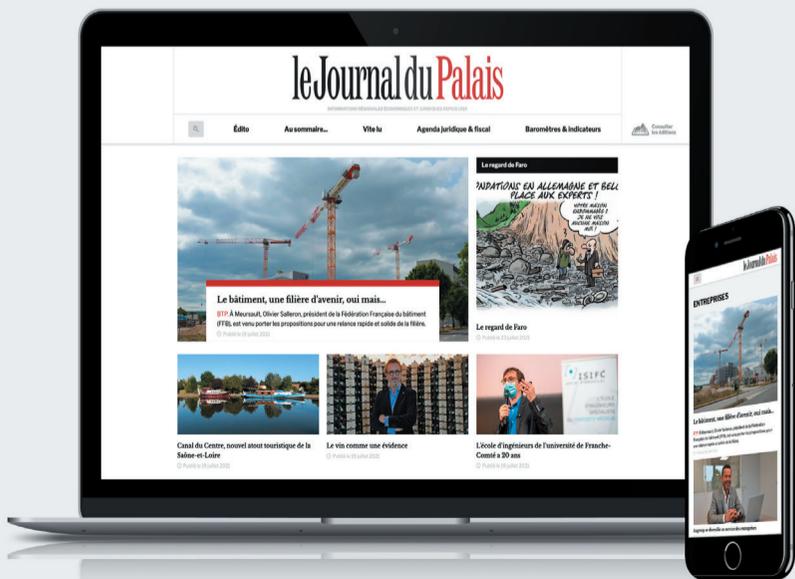
NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION

D'APPORTS

LEGATIS

DIJON/QUETIGNY

SECRETS DE BEAUTE

Suivant acte reçu par Maître MARC, Notaire à DIJON, le 29/09/2021, enregistré au SPFE de DIJON1 le 07/10/2021, Dossier 2021 00097999, référence 2104P01 2021N02081, contenant cession par Mme Amélie BEZGLASNY dt à DIJON (21000), 17 rue Jean-Baptiste Baudin, immatriculée sous le N°SIREN 819 013 673 R.C.S. de DIJON à la société « SECRETS DE BEAUTE », société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 2.000,00€, ayant son siège à DIJON (21000), 3 rue d'Auxonne SIREN N° 900 766 288 R.C.S. DIJON, d'un fonds de commerce de soins de beauté en salon, vente de produits liés à l'activité, exploité à DIJON, 3 rue d'Auxonne, connu sous le nom commercial « SECRETS DE BEAUTE », pour lequel le cédant est identifié sous le N° 819 013 673 R.C.S. DIJON. Prix : 80.000,00 € payé comptant (20.000,00€ pour les éléments incorporels et 60.000,00€ pour le matériel et mobilier) stock en sus de 17.179,79€ payable à terme. Propriété - jouissance : le jour de l'acte. Opposition : Me MARC, Notaire à DIJON (21000), 23 rue Buffon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.
Le Notaire.

L2101866



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET

Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

HOTEL GRILLON

Insertion - Cession de
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, notaire à BEAUNE (21200), 16, rue de Lorraine, le 14/10/2021, il a été cédé par : La Société dénommée LE CLOS HELIOS, Société par actions simplifiée au capital de 100,00 €, dont le siège est à BEAUNE (21200), 21 route de Seurre, identifiée au SIREN sous le numéro 834 133 100 et immatriculée au R.C.S. de DIJON.

A : La Société dénommée SIGNATURES, Société à responsabilité limitée au capital de 5000,00 €, dont le siège est à BEAUNE (21200), 24 Place Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 485 024 400 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Un fonds de commerce d'Hôtel sis à BEAUNE (21200), 21 route de Seurre, lui appartenant, connu sous le nom commercial HOTEL GRILLON, et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de DIJON, sous le numéro 834 133 100.

Transfert de propriété et jouissance au 14/10/2021.

Prix de la cession : 100.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 81.590,00 €,

- au matériel pour 18.410,00 €.

Payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

L2101951

CONSTITUTION

DE SOCIETE

IBIMMO21

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 06/10/2021 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : IBIMMO21
Siège social : 2, boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON

Objet : L'activité de constructeur non réalisateur dit « vendeur-rénovateur », telle que la promotion immobilière de bâtiments résidentiels et non résidentiels, la vente d'immeuble à rénover, la vente d'immeuble en l'état futur d'achèvement, etc ; L'activité de marchand de biens, l'achat, la rénovation, la revente de biens ou droits immobiliers, avec ou sans division, l'achat, la viabilisation et la vente de terrains, accessoirement la location de logements, bureaux, parkings, garages dans l'attente de leur vente ; L'acquisition par tout moyen, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers et fonds de commerce, l'administration, la gestion, directe ou indirecte, l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles, et ce qu'elles qu'en soient les modalités (location nue, meublée, garnie, permanente, de tourisme, etc..) ; L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la Société d'acquitter toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, L'aliénation de tous immeuble devenus inutile à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, ainsi que l'activité d'achat-revente de tous droits et biens immobiliers, fonds de commerce. L'activité de marchand de biens, l'achat, la rénovation, la revente de biens ou droits immobiliers, l'achat, la viabilisation et la vente de terrains, accessoirement la location de logements, bureaux, parkings, garages dans l'attente de leur vente.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 5.000 €.

Président : Monsieur Damien, Frédéric, Hector MASSUCCI, né le 04/11/1967 à GRAY (70), de nationalité française, demeurant 2, boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions autrement qu'entre associés sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
R.C.S. de DIJON.

Pour avis,
L2101624

SDK

Avis de constitution

Dénomination : SDK. Forme : SELARL. Capital : 65.000 €. Objet social : Exercice libéral de la profession de médecin Siège social : 4 rue Lounés Matoub, Maison Médicale Valmy - 21000

DIJON. Durée : 99 ans. Gérance : Amine SEDIKI demeurant 20 avenue Franklin Roosevelt -

21000 DIJON. Clause : Les parts ne peuvent être cédées à quelques titres que ce soit qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés exerçant leur activité au sein de la société.

R.C.S. Dijon.

Pour avis,
L2101874

ATELIER CHEVALLIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
13 rue de l'Hermitage
21110 COLLONGES ET PREMIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLLONGES ET PREMIERES du 05/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ATELIER CHEVALLIER.

Siège social : 13 rue de l'Hermitage - 21110 COLLONGES ET PREMIERES. Objet social : La taille de pierre, la maçonnerie, la pose de dalles
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3.000 Euros
Gérance : Monsieur Simon CHEVALLIER, demeurant 13 rue de l'Hermitage - 21110 COLLONGES ET PREMIERES, assure la gérance.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2101797

LEGi CONSEILS

Société d'avocats

LEGI CONSEILS

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

VALMALIE

Avis de constitution

Par acte SSP du 7/10/2021, il a été constitué une société : DENOMINATION SOCIALE : VALMALIE. FORME : SC. CAPITAL : 1.260.000 €. SIEGE : 17 rue du Meix Bouluer - 21160 PERRIGNY LES DIJON. OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCV) ; La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. DUREE : 99 ans. GERANCE : Philippe Michel PERROT, 17 rue du Meix Bouluer - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés. R.C.S. DIJON.

Pour avis,
L2101886

LEGi CONSEILS

Société d'avocats

CONSEILS

LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FM INVEST & BUSINESS

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
27 rue de la Serpentière
21130 ATHEE

Par ASSP du 8/10/21, il a été constitué la société : Forme : SAS - Dénomination : FM INVEST & BUSINESS -Siège : 27 rue de la Serpentière - 21130 ATHEE - Durée : 99 ans - Capital : 10.000 € - Objet : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; Animation de filiales ; Assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose, sous réserve des dispositions contraires des présents statuts, d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Sous réserve des dispositions contraires des présents statuts, chaque action donne droit à une voix - Agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - Président : Fabrice MONNET demeurant 27 rue de la Serpentière - 21130 ATHEE - Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.
L2101873

Notaires

OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

SCI PODOLIV

Suivant acte reçu par Maître Ludovic BONIN, notaire à DIJON, le 12 octobre 2021 il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI PODOLIV
FORME : société civile immobilière
SIEGE : 1 rue Nicolas Berthot - 21000 DIJON

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 500 €. APPORT EN NUMERAIRE : 500 €. GERANTS : M. Olivier CABOURDIN - 11 rue de Metz - 21000 DIJON

CESSION DE PARTS - AGREMENT : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON
Pour avis : Me Ludovic BONIN
L2101935

LA COMPOSTIERE DE BOURGOGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEVREY CHAMBERTIN du 5/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LA COMPOSTIERE DE BOURGOGNE.

SIÈGE : Rue Des Terres d'Or, Z.I. Les Terres d'Or - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : La fabrication de compost. EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Eric PERRAUD, demeurant 46 bis route des Grands Crus - 21220 MOREY SAINT DENIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Valérie BOILEAU, demeurant 11B rue de la Justice - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.
L2101883

LABELLELEC

Avis de constitution

Acte sous signature privée du 13/10/2021, SARLU LABELLELEC - 13 Grande rue - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT - 99 ans - 5.000 € - Gérance : Monsieur Olivier BELLET, demeurant 13 Grande rue - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT - Immatriculation au R.C.S. de DIJON.
L2101869

PHILIPPE
CHATEAU
Avocat à la Cour

Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour

Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

SCI SAINT JOSEPH

Constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 8 octobre 2021 à PERRIGNY LES DIJON (21160), il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI SAINT JOSEPH; Capital social : 3.000 € par apports en numéraire ; Cession de parts sociales : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de l'unanimité des associés; Siège : 2 rue Bolotte - 21160 PERRIGNY LES DIJON ; Objet : l'acquisition et la gestion de tous terrains, immeubles appartenant ou pouvant appartenir à la société ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; gérant : M. Nicolas ROGNON demeurant à CORCELLES-LES-CITEAUX (21910), 10 Route de Seurre ; Immatriculation : Greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.
L2101871

INVESTIMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 10 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.
Dénomination sociale : INVESTIMMO.

Siège social : 6, rue du pivot - 21630 POMMARD.

Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle viendrait à être propriétaire ou locataire.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Apports en numéraire : 1.000 €.
Capital : Mille (1.000) Euros divisé en mille (1.000) parts sociales de un (1) Euro chacune, entièrement souscrites et libérées

Gérance : Monsieur Emmanuel MICHALIK, né le 22octobre 1988 à SAINT CYR L'ECOLE (78) et demeurant à POMMARD (21630) - 6, rue du pivot

A été nommé statutairement en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis et mention.
L2101872

LEGi CONSEILS

Société d'avocats

CONSEILS

LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

ELYSEE FONTAINE

SCCV au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 avenue Jean Bertin - Parc
Technologique
21000 DIJON

ASSP à Dijon du 13/10/21, il a été constitué la société : Forme : SCCV - Dénomination : ELYSEE FONTAINE - Siège : 4 avenue Jean Bertin - Parc Technologique 21000 DIJON - Durée : 30 ans - Capital : 1 000 euros en numéraire - Objet : L'acquisition de terrains ou immeubles comprenant le droit de construire et plus particulièrement un ensemble immobilier situé à FONTAINE LES DIJON (21121) 23 rue Jehly Bachelier et 1 rue des Créots, cadastré BL 86 ; Et tous autres biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe de cette propriété et qui s'avèreraient nécessaires à la réalisation de l'objet social ; L'aménagement, la mise en viabilité et l'urbanisation de ces terrains. Leur démolition et la construction de bâtiments à usage d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; La vente en totalité ou par fractions de ces bâtiments ; avant ou après leur achèvement ; accessoirement la location de ces immeubles - Gérance : ROGER MARTIN PROMOTION, SAS au capital de 50 000 euros sise 4 avenue Jean Bertin 21000 DIJON, 849 719 117 RCS DIJON - Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas - Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis.
L2101946

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.80.68.25.55

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

YELLOW BUS VILLAGE SARL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PLOMBIERE LES DIJON du 11/10/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : YELLOW BUS VILLAGE SARL
Siège social : 69 rue de Velars à PLOMBIERE LES DIJON (21 370)
Objet social :
- Restauration rapide et traditionnelle sur place ou à emporter
- Fabrication et commercialisation de produits alimentaires
- Commerce de gros (commerce interentreprise et d'autres biens domestiques)
Durée de la société : 99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital social : 5 000 euros divisé en 500 parts de 10 euros chacune
Gérant : Monsieur SENABRE Sébastien demeurant 69 rue de Velars à PLOMBIERE LES DIJON (21 370) est nommé pour une durée illimitée
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis.

L2101889

VALMY IMMO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 5.000,00 Euros
Siège social :
2 bis cours du Château
21490 RUFFEY LES ECHIREY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} Juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : VALMY IMMO
Capital : 5.000,00 €
Siège : 2 Bis Cours du Château - 21490 RUFFEY LES ECHIREY
Objet : Toutes transactions sur tous biens immobiliers et fonds de commerce ou fonds artisanaux
- Gestion locative et syndic
- Marchand de listes - Prestations de services et de conseils dans le domaine de l'immobilier.

Durée : 99 années.
Apport en numéraire : 5.000,00 €.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : Madame Touria GHENJAOUI, demeurant 2 Bis Cours du Château - 21490 RUFFEY LES ECHIREY.
Immatriculation : R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2101897

ENVIE DE PATES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : ENVIE DE PATES.
Siège Social : 11, rue de Mulhouse - 21000 DIJON.
Capital social : 5.500 €.
Objet : Fabrication, vente et commercialisation par tous moyens de pâtes alimentaires.
Vente de produits alimentaires.
Fabrication et vente de plats cuisinés à emporter et à consommer sur place.
Petite restauration.
Durée : 99 années.
Gérants :

- Mme Anne BARABANT, demeurant 6 rue Joseph Garnier - 21000 DIJON.
- M. Bruno FOURNIER, demeurant 5 rue du Petit Pont - 21600 LONGVIC.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Le Gérant.

L2101957

LERAT AVOCAT

PARTENAIRE EN DROIT DES AFFAIRES & FISCALITÉ

ALTERMATECO

Avis de constitution

Suivant E-acte d'avocat en date du 13/10/2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes: FORME : Société par actions simplifiée - DENOMINATION : AlterMatEco - CAPITAL : 53.000 € (apports en numéraire libérés intégralement) - SIEGE SOCIAL : 8 chemin de la Noue - 21600 LONGVIC - OBJET SOCIAL : Toutes activités de conception, développement, fabrication (en sous-traitance uniquement) et commercialisation de produits constituant des alternatives aux usages et modes de production du plastique en substituant en tout ou partie les matériaux synthétiques par des matières organiques ; Toutes activités de conseil, conception, formation, vente, installation, maintenance, assistance et optimisation de produits et systèmes utilisant des agro matériaux et des dérivés d'agro matériaux tels que déchets, sous-produits ou co-produits alimentaires et végétaux issus d'exploitations agricoles ou de productions agro-alimentaires. ; La fabrication, en sous-traitance uniquement de granulats d'agro matériaux en vue de leur revente ; La fabrication directement ou en sous-traitance de tous produits à base de matières organiques et notamment d'urnes et d'articles funéraires et la vente desdits produits fabriqués à partir de matières organiques ; La conception, développement et exploitation de produits et procédés utilisables sur des chaînes de production et l'assistance à la conduite de projet dans le secteur de la plasturgie ; Toutes prestations de services comme toutes opérations commerciales d'achat, vente, importation, exportation concernant alternatives aux usages et modes de production du plastique en substituant en tout ou partie les matériaux synthétiques par des matières organiques directement ou en ayant recours à la sous-traitance ou à des partenariats ; La recherche et développement en particulier liés à l'utilisation de matériaux organiques, à l'amélioration de l'empreinte carbone et à la dimension écologique des activités industrielles et humaines ; La recherche fondamentale et appliquée ainsi que le développement permettant la conception et la commercialisation de produits et services innovants et le cas échéant la mise au point et le dépôt de brevet(s) ainsi que plus généralement la protection de la propriété intellectuelle ; Toutes prestations de recherche au profit d'industriels ; La fourniture de services d'ingénierie, de management et de gestion de projet(s), la conception, le développement et l'exploitation de logiciels, bases de données et autres technologies numériques notamment dans le secteur de la plasturgie et du funéraire ; La conception, le développement et la commercialisation de tous produits et services / solutions dans le domaine de l'agroécologie environnement ; Toutes activités de conseil, gestion de projets, formations, audit technique, mise en relation, organisation de séminaires, de colloques, et plus généralement tout type de prestations autour de l'accompagnement global pour trouver des alternatives écologiques aux matériaux synthétiques et améliorer l'impact environnemental ; La conception, le développement et l'exploitation de logiciels, bases de données et autres technologies numériques en particulier concernant l'environnement, l'agroécologie, l'utilisation de composés organiques/matériaux écologiques se substituant aux matériaux synthétiques ; la mise au point et le dépôt de brevet(s) ainsi que plus généralement la protection de la propriété intellectuelle et la gestion d'un portefeuille de droits ; La conception, l'édition et la commercialisation de livres, revues et jeux pédagogiques ; L'acquisition, l'administration et gestion de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières en liaison avec les activités de la société - dépôt, acquisition détention, prise en licence ou concession de licence et plus généralement gestion de tous titres de propriété intellectuelle et notamment marque(s) et brevet(s)..... - DUREE : 99 ANS -

Pour avis.

L2101944

Étude de Maître Antoine MARANDON

Notaire à ETANG SUR ARROUX (Saône-et-Loire)
6, rue d'Autun

SARL B.A.L.L.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Antoine MARANDON, Notaire à ETANG SUR ARROUX, 6, rue d'Autun, le 13 octobre 2021 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associée: la Société dénommée SARL «B.A.L.L.», dont le siège est à BEAUNE (21200) 38 et 40 Rue d'Alsace, identifiée au SIREN sous le numéro 531460160 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Dénomination : EURL «B.A.L.L. DOLE»
Siège social : BEAUNE (21200), 38 rue d'Alsace.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social fixé à la somme de dix mille Euros (10.000,00 €), divisé en 100 parts de cent Euros (100,00 €) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la société.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La gérante est Madame Brigitte Juliette Jeanne LETANG., née DUSSAUT à MELUN (77000), le 22 février 1959, demeurant à CHASSAGNE- MONTRACHET, 13 B rue des Farges, Le Pré Melin.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire.

L2101956

MODIFICATION

DE STATUTS

ARMAND HEITZ

Société à responsabilité limitée au capital de 10.010 Euros
Siège social :
24 rue Charles Paquelin
21190 Chassagne-Montrachet
812 377 950 R.C.S. DIJON

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 septembre 2021 a décidé d'élargir son objet aux activités suivantes qui resteront secondaires :
-prestations de services agricoles et plus précisément de tous travaux agricoles de cultures végétales et d'accompagnement dans la conduite et l'entretien d'élevage bovin et ovin ;
- la réalisation d'activités d'accueil touristique, la location de gîtes, ou de chambres d'hôtes proposant le petit déjeuner, l'activité de tables d'hôtes et de restauration, l'organisation d'événements et plus généralement la location de tous locaux meublés ou non tel que notamment la location de salle de réception.

Pour avis. La Gérance.

L2101917

BRASSERIE DE FLAVIGNY

L'AGE du 10/09/2021 de la société BRASSERIE DE FLAVIGNY (SAS au capital de 10.000 € ; Siège social : Rue de l'Oze - 21150 VENAREY LES LAUMES ; 891 187 544 R.C.S. DIJON) a transféré son siège social de Rue de l'Oze - 21150 VENAREY LES LAUMES au 18 Faubourg St Jacques, 21150 FLAVIGNY SUR OZERAIN avec effet rétroactif au 05/07/2021 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
L2101493

LERAT AVOCAT

PARTENAIRE EN DROIT DES AFFAIRES & FISCALITÉ

K.I.D.S A.I'S

SAS au capital de 44.741 Euros
Siège social :
64A rue Sully
Maison régionale de l'Innovation
21000 DIJON
877 577 494 R.C.S. Dijon

Suivant PV AGM du 29/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société qui était situé 64A rue Sully - Maison régionale de l'innovation - 21000 DIJON au 14 rue du Golf -21800 QUETIGNY à compter du 01/07/2021.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société demeurera donc immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis.

L2101660

SEURAT PUISSANCE 3

S.A.S. au capital de 40.000 Euros - 21 rue Jacques Germain - 21420 SAVIGNY LES BEAUNE - 408 192 284 R.C.S. Dijon : le 01/10/2021, nomination de S.A.R.L. MBMC (41 rue Principale - 21110 TART LE HAUT - 902 904 713 R.C.S. DIJON), Présidente, en remplacement de Mme Maïté JAVOS, démissionnaire, et ajout de conception et montage dans l'objet social & modification des statuts.
L2101705



SIMPLY-FY

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social :
46 Boulevard de la Pomme
13011 Marseille (en cours de modification)
890 392 509 R.C.S. Marseille (en cours de transfert au R.C.S. de Dijon)

Par délibérations du 7.10.2021, les associés ont :

- Décider de transférer, à compter du même jour, le siège social de Marseille (13011) -
46 boulevard de la Pomme à Dijon (21000) - 8F rue Jeanne Barret, et de modifier les statuts en conséquence, - Pris acte de la démission de M. Gérard RICHARD de son mandat de Président, à compter du même jour, et de nommer, en remplacement, pour une durée illimitée, la société GRI FIN, société civile au capital de 700.000 €, dont le siège social est situé à Lépine (10120) - 777 rue Guillemin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 443 262 027 R.C.S. TROYES, - Décider de nommer, à compter du même jour, en qualité de directeur général, pour une durée illimitée, la société SC ASL FIN, société civile au capital de 12.000 €, dont le siège social est situé à TROYES (10000) - 35B rue Raymond Poincaré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 888 879 848 R.C.S. TROYES.
Pour avis, la Présidente.

L2101916



35 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

THIERRY BIEVRE INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée Au capital de 1.330.000 Euros
1 C boulevard de Champagne
Tour Elithis - 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 498 553 643

Par assemblée générale en date du 22 décembre 2020, la collectivité des associés a décidé de nommer la Sarl ATLAS Audit Terreuil Laugier associés, 24 rue des tonneliers - 71100 CHALON SUR SAONE, immatriculée au R.C.S. de CHALON SUR SAONE sous le numéro 501 586 226, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
La durée de la fonction qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101829

GFV « Famille GUERIN »

devenue GFV Famille Faiveley & Associés
SC au capital de 819.200 Euros
Siège social :
8, rue du Tribourg
21700 NUITS SAINT GEORGES
R.C.S. Dijon 802 913 145

Selon décision unanime du 14/06/2021, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société pour la remplacer par « GFV Famille Faiveley & Associés » et de modifier l'article 2 des statuts, comme suit :

Ancienne mention : GFV « Famille GUERIN »
Nouvelle mention : GFV Famille Faiveley & Associés
Mention au R.C.S. de DIJON.
L2101865



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DONOLO

SAS au capital de 75.000 Euros porté à 37.500 Euros
Siège social :
6 grande Rue
21130 FLAGEY LES AUXONNE
436 020 119 R.C.S. Dijon

Par décisions unanimes des associés du 30/07/21, il a été décidé 1/ de réduire le capital social de 37.500 € pour le ramener de 75.000 € à 37.500 € par voie de rachat et d'annulation de 3.750 actions et de modifier les articles 6 et 7 des statuts en conséquence. - 2/ de nommer en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Louis DONOLO, démissionnaire, la société DCI, SARL au capital de 1.500 €, ayant son siège 6 Grande rue - 21130 FLAGEY LES AUXONNE, immatriculée au sous le numéro 879 814 408 R.C.S. DIJON - 3/ de nommer en qualité de directeur général Jean-Louis DONOLO demeurant 7 rue Bief du Moulin - 21130 FLAGEY LES AUXONNE - Mention R.C.S. DIJON.
L2101894

BFC FIBRE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.546.200 Euros
Siège social :
7 rue Joliet - 21000 DIJON
824 500 557 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 27 septembre 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 4.491.900 € pour le porter à la somme de 15.038.100 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. Le représentant légal.

L2101881



SCULPT PILATES DIJON

SARL au capital de 1.500 Euros
Siège social :
10 rue du nord - 21000 DIJON
812 846 269 R.C.S. Dijon

Par décisions de l'associée unique du 08/10/2021 : Le capital social a été augmenté de 16.050 € pour être porté de 1.500 € à 17.550 € par compensation de créances. Cette augmentation est réalisée par élévation de la valeur nominale des 150 parts sociales, de 10 € à 117 € l'une.
Le capital social a été réduit de 16.050 € pour être porté de 17.550 € à 1.500 € par réduction du nominal des 150 parts sociales de 117 € à 10 € l'une. L'article 7 des statuts a été modifié. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1.500 € divisé en 150 parts sociales de 10 €.

Il a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 08/10/2021 : SCULPT. PILATES. L'article 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, la gérance.

L2101891



Société d'Avocats
Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE MECANIQUE - SBM

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.545.737,50 Euros
Siège :
3 Cottages de la Norge - 21490 CLENAY
015 450 992 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale du 24 septembre 2021 :

- Il a été pris acte de la démission de Monsieur Jacques GAUTIER de ses fonctions de membre du conseil de Surveillance ;

- Monsieur Germain CARRE demeurant à ROUBAIX (59100) 18 rue Molière Appt 201 a été nommé membre du conseil de surveillance ;

- Monsieur Etienne SOBOLE demeurant à VILLEMOMBLE (93250) - 6 rue Pottier a été nommé membre du conseil de surveillance ;

- Monsieur Thomas CHOL demeurant à LES ARTIGUES DE LUSSAC (33570) - 976 Route de Beurret a été nommé membre du conseil de surveillance ;

- Il a été pris acte de l'expiration des mandats de la société AUDIT TERREUIL LAUGIER ASSOCIÉS - ATLAS, commissaire aux comptes titulaire et de la société REVISION GESTION AUDIT - RGA, commissaire aux comptes suppléant.

L2101958

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>**Côte d'Or****INSTITUT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA BOURGOGNE - IDEB**

SA au capital de 1.995.000 Euros
Siège social :
Maison régionale de l'Innovation
64 A rue Sully - 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 329 208 037

Le CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, sis à BESANCON 25000 4 square Castan, a désigné, à compter du 23.07.2021, M. Nicolas SORET dmt à JOIGNY 89300, en qualité de représentant permanent du CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, administrateur de l'IDEB, en remplacement de M. Jean-Claude LAGRANGE. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de DIJON en annexe au R.C.S.

Pour avis.
Le président directeur général.
L2101895



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SARL COLAIACOVO PASCAL

Dénomination : SARL COLAIACOVO PASCAL. Forme : SARL. Capital social : 7.622,45 Euros. Siège social : Rue du Triange - 21120 IS SUR TILLE. 408 602 811 R.C.S. de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 septembre 2021, les associés ont nommé en qualité de co-gérant, à compter du même jour, Monsieur Fabien COLAIACOVO, demeurant 7 rue du Parc - 21120 PICHANGES. Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2101934

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

SCI LES NOYERS

Capital social : 146.351,06 Euros
Siège social : 31 rue du Centre - Athée 21130 AUXONNE
R.C.S. Dijon 420 497 646

PV AGE du 13/10/2021 : les associés ont décidé de transférer le siège social d'AUXONNE (21130), 31 rue du centre, ATHEE, à SAINT RAPHAEL (83700), 124 rue des salvinias, Résidence QUINTESSANCE, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 1 des statuts.

La société qui était immatriculée au R.C.S. DIJON fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. FREFUS
Pour avis.
L2101936

MUNIER

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social :
17 rue de la Petite Fin
21121 FONTAINE LES DIJON
015 752 868 R.C.S. DIJON

Par AGO du 12/10/2021, il résulte que Monsieur Nicolas GIRARD demeurant 10 rue Charles Mocquery - 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Daniel PAROT, démissionnaire.
Pour avis, Le Président.
L2101955

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

SCI LES HAUTES TERRES

Capital social : 216.000 Euros
Siège social : 31 rue du centre - 21130 ATHEE
R.C.S. Dijon 812 934 701

PV AGE du 13/10/2021 : les associés ont décidé de transférer le siège social d'ATHEE (21130), 31 rue du centre, à SAINT RAPHAEL (83700), 124 rue des salvinias, Résidence QUINTESSANCE, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article quatrième des statuts.

La société qui était immatriculée au R.C.S. DIJON fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. FREFUS.
Pour avis.
L2101939

LASERTECH

SARLU au capital de 10.000 Euros - Siège : 7 B rue du Bailly - 21000 DIJON - 898 846 472 R.C.S. DIJON - AGE du 30/09/2021 a modifié la dénomination sociale pour LASYSE (LASER SYSTEM & SERVICE) et en conséquence les statuts.
L2101949

SOCIETE PAUL ROSA ET FILS

Société par actions simplifiée au capital de 48.000 Euros
Siège social : Époisses 21460 EPOISSES
017 050 220 R.C.S. Dijon

Aux termes de décisions du 1^{er} février 2019, l'associée unique, après avoir pris connaissance des statuts de la société, proroge la société PAUL ROSA ET FILS pour une durée de 50 années à compter du 17 février 2020. L'article 5 des statuts a été, en conséquence, mis à jour. Les actes relatifs à cette modification seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
L2101954

HOTEL L'ESCARGOTIERE

SAS de 7 622,45 Euros
120 avenue Roland Carraz
21300 CHENOËVE
R.C.S. Dijon B 353 884 174

L'AG du 20/09/2021 a nommé BACCHUS CHENOËVE 6 place de l'Homme de fer 67000 STRASBOURG Président, en remplacement de M Dominik FRACHOT, démissionnaire.
L2101981

L'ESCARPIN

SCI au capital de 500.000 Euros
Siège social :
19, rue Musette - 21000 DIJON
Dijon 793 520 586

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/21, la collectivité des associés a nommé, à compter de cette date, pour une durée illimitée, en qualité de cogérant, madame Martine KLEINCLAUS, demeurant 15 rue de la Poste - 57400 SARREBOURG.
Pour avis - La Gérance.
L2101982

TOUTES LES SEMAINES LE JOURNAL DU PALAIS POUR

1,50 € seulement

CONVOCAZIONE**VIVESCIA**

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social :
REIMS (51100), 2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à REIMS (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

SECTION - DATE - HORAIRE - SALLE - CONSULTATION DOCUMENTS / POLE DE SECTION
DORMANS - Lundi 8 novembre 2021 - 16H00 - Salle Meunier de MAREUIL LE PORT - DORMANS
MAZAGRAN - Mercredi 10 novembre 2021 - 15 H00 - Salle des Fêtes de VOUIZIERS - ATTIGNY
SEINE BRIE CHAMPAGNE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - MOUY SUR SEINE
CHAMPAGNE VAL DE SEINE - Vendredi 12 novembre 2021 - 15H00 - Agora Michel Baroin de NOGENT-SUR-SEINE - CHATRES
FERE VERTUS - Lundi 15 novembre 2021 - 15H30 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERRE CHAMPENOISE
NORD ARDENNES - Mercredi 17 novembre 2021 - 10H00 - Salle Polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE

SUIPPES VALMY - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - VALMY
CHALONS VALLEE DE MARNE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - MARSON
REVIGNY SOMME YEUVRE - Lundi 22 novembre 2021 - 14H00 - Salle Robert Chaboude de COURTISOLS - REVIGNY SUR ORNAIN
REIMS - Mardi 23 novembre 2021 - 15H00 - Centre de Conférences de TAISSY - DONTRIN
OTHE ET CHAOURCOIS - Mercredi 24 novembre 2021 - 14H30 - Salle des Fêtes de ST-JEAN-DE-BONNEVAL - RONCENAY
BARROIS - Vendredi 26 novembre 2021 - 10H00 - Salle des Fêtes de GONDRECOURT - GONDRECOURT -LE-CHATEAU
RETHEL - Lundi 29 novembre 2021 - 15H00 - Salle l'Atmosphère de RETHEL - ACY ROMANCE
VITRY PERTHOIS - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - VITRY MAROLLES
COUPETZ ST OUYEN - Mardi 30 novembre 2021 - 14H00 - Salle du Manège de VITRY LE FRANCOIS - COOLUS
CHAMPICARDE - Mercredi 1^{er} décembre 2021 - 15H00 - Espace culturel du Parc de SISSONNE - CONDE SUR SUIPPE
LACS ET BRIENNOIS - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - BRIENNE LE CHATEAU
COTE DES BAR - Jeudi 2 décembre 2021 - 09H30 - Salle des Spectacles de BAR SUR AUBE - SAINT PARRS LES VAUDES

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2021, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle ;
- Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101900

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;

- Présentation du Document donnant l'information sur l'écart de prix vise à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
- Approbation desdits comptes annuels et consolidés, ainsi que des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Ratification de la cooptation de la SCEA DU TULPIER, représentée par M. Eric CHARLE en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Ratification de la cooptation de la SARL de la HATE AUX FOURNIERS, représentée par M. Jacky GOUBAULT en qualité d'Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration ;
- Constatation du non-renouvellement des Administrateurs sortants ;
- Nomination d'un nouvel Administrateur - Associé Coopérateur ;
- Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passe des Administrateurs ;
- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital social ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs
III. Election des Conseillers de Section
IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle
CONVOCAZIONE A L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE ANNUELLE

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mercredi 08 décembre 2021 à 10h00 au Capitole de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 68 avenue du Président Roosevelt.

Ordre du jour :
Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).
Pour Avis : Le Conseil d'Administration.
L2101959

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101900

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101943

POURSUITTE D'ACTIVITE**MLM INVEST**

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101900

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101943

**MLM INVEST**

MLM INVEST, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège : 3 Place Centrale Roger Remond - 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 851 123 653 : l'AGE du 29/09/2020 statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal R.C.S. DIJON.
Pour avis : Le président.
L2101943

DISSOLUTION**DE SOCIETE****LOT 103 SCI**

au capital de 22.867,35 Euros
Siège social :
17 voie Romaine - 21490 BRETIGNY
412 886 947 R.C.S. Dijon

Par AGE du 30/09/2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30/09/2021 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : Jean-Claude MIGNOTTE, demeurant à BRETIGNY (21490) 17 voie Romaine. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BRETIGNY (21490) 17 voie Romaine. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le liquidateur.
L2101504

ACTIS

**POIGNOT**

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social :
21 rue Mercusot
21540 SOMBERNON
453 114 860 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision du 15 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur André POIGNOT, demeurant 4 rue de la Vigne - 89480 ETAIS LA SALUVIN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 21 rue Mercusot - 21540 SOMBERNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur.
L2101933

ACTIS

ACTIS

CLOTURE**DE LIQUIDATION****LOT 103 SCI**

en liquidation
au capital de 22.867,35 Euros
Siège social :
17 voie Romaine
21490 BRETIGNY (Côte d'Or)
412 886 947 R.C.S. Dijon

L'AGO des associés du 30/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur.
L2101503

MULTI SERVICE BATIMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 16.770 Euros
Siège social :
ZA de Bretenières
21110 BRETENIERES
R.C.S. Dijon B 410 509 962

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2021, les associés ont décidé d'approuver les comptes de liquidation établis au 31 août 2021, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, en la personne de Mr Claude ROBERT, demeurant 10 rue du Tertre - 21310 CHARMES, et de prononcer la clôture de la liquidation de la société avec effet au 31 Août 2021. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce et mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2101898

ACTIS

ACTIS

TRIBUNAUX**DE COMMERCE**

Par jugement en date du 21/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

RAMOSAJ ABEDIN

RM 522 025 196 - 2 rue Catherine Grandcompain - 21120 IS SUR TILLE
Commissaire au plan : SELARL MP ASSOCIES représentée par Me Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON
Le greffier.
L2101901

Par jugement en date du 21/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de sauvegarde de :

SPFPL MASSOT

SPFPLPARL
R.C.S. DIJON 822 529 806 - 1 place du 11 Novembre - 21320 POUILLY EN AUXOIS
Commissaire au plan : SELARL MJ & ASSOCIES représentée par Me Véronique THIEBAUD - 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.
Le greffier.
L2101902

YOOPALA SERVICES

19, boulevard Malesherbes - 75008 Paris 08. R.C.S. Paris : 488 791 203. Etablissement secondaire à DIJON : 488 791 203 - 2012 B 784. ACTIVITE : fourniture à des particuliers, personnes physiques des services au domicile des personnes et notamment la garde à domicile d'enfants de moins de trois ans à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux. Modification du plan de sauvegarde sur requête du commissaire à l'exécution du plan : proroge la durée du plan de deux ans - Jugement tribunal de commerce PARIS en date du 05/10/2021.
Le Greffier.
L2101942

Par jugement en date du 21/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de sauvegarde de :

SELAS PHARMACIE MASSOT

R.C.S. DIJON 481 366 250 - 1 place du 11 Novembre - 21320 POUILLY EN AUXOIS
Commissaire au plan : SELARL MJ & ASSOCIES représentée par Me Véronique THIEBAUD - 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.
Le greffier.
L2101903

Par jugement en date du 28/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

SARL MOTORSPORT 21

R.C.S. DIJON 444 089 437 - 3 rue des Frères Lumière - 21300 CHENOVE
Commissaire au plan : Me Jean-Joachim BISSIEUX - 2B rue Marbotte - 21000 DIJON.
Le greffier.
L2101904

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

STL (SARL)

R.C.S. DIJON 510 038 060 - Restauration traditionnelle - 3 rue Claus Sluter - 21000 DIJON.

Commissaire à l'exécution du plan SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON. Le greffier.

L2101909

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

KC SPORTS (SARL)
RCS DIJON 824 151 526 - Activités de clubs de sports - 30 rue de l'Artisanat - 21560 Couternon

Commissaire à l'exécution du plan Maître Jean Joachim BISSIEUX 2 B RUE MARBOTTE 21079 DIJON. Le greffier.

L2101974

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE

Par jugement en date du 28/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MD BAT (SARL)

R.C.S. DIJON 813 503 422 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment, 4 rue du Champ Doré - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Le greffier.

L2101879

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

P.C.M. ALGERIE (SARL)

R.C.S. DIJON 435 236 351 - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques - 14 rue du Golf - 21800 QUETIGNY. Le greffier.

L2101910

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

ART ET BEAUTE (SARL)

R.C.S. DIJON 530 034 495 - Coiffure - 5 rue Fagon - 21700 NUITS SAINT GEORGES.

Le greffier.

L2101911

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JOVIGNOT NATHALIE
R.C.S. DIJON 804 403 012 - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé - 51 rue de la République - 21250 SEURRE. Le greffier.

L2101912

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LARROCHETTE JEANNE (SARL)

R.C.S. DIJON 820 395 556 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 36 avenue du Général Touzet du Vigier - 21000 DIJON. Le greffier.

L2101913

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

A.M.A MULTISERVICES SASU (SAS)

R.C.S. DIJON 831 848 882 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 58 Bis boulevard de Troyes - 21240 TALANT. Le greffier.

L2101914

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

BOURGEOIT NICOLAS (SARL)

R.C.S. DIJON 792 440 307 - Travaux de plâtrerie - 11 rue de Labergement - 21130 AUXONNE.

Le greffier.

L2101915

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

EB LAB (SARL)

R.C.S. DIJON 521 100 107 - Ingénierie, études techniques - 1bis rue de Beausejour - 21000 Dijon

Le greffier.

L2101975

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FERREIRA AFONSO JOAO BATISTA

RM 449810613 - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 6 chemin des Etillottes - 21370 Plombières-les-Dijon

Le greffier.

L2101976

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LE P'TIOT ZINC (SARL)

R.C.S. DIJON 829 002 047 - Débits de boissons - 6 place des Terreaux - 21210 Saulieu

Le greffier.

L2101977

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

M.O. TRANS (SARL)

RCS DIJON 451 204 721 - Transports routiers de fret interurbains - 3B rue des Comtes de Bertier - 21110 Echigey

Le greffier.

L2101978

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

APULIA FITNESS (SARL)

RCS DIJON 819 208 984 - Activités des centres de culture physique - 12A rue François Mitterrand - 21120 Is-sur-Tille.

Le greffier.

L2101979

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL MK DABONNEAU (SARL)

R.C.S. DIJON 503 534 737 - Travaux de couverture par éléments - 5bis Grande rue - 21460 Forléans

Le greffier.

L2101980

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SOCIETE HUGEL (SAS)

RCS DIJON 822 048 203 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 15 rue du Docteur Barbier - 21000 Dijon - Date de cessation des paiements : 01/06/2021

Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B RUE MARBOTTE - 21079 DIJON

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101968

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SARL LES BONS METS (SARL)

R.C.S. DIJON 827 839 168 - Débits de boissons - 43 route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE - Date de cessation des paiements : 05/04/2021.

Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B RUE MARBOTTE - 21079 DIJON

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101905

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

CRENIAUT CHRISTOPHE

R.C.S. DIJON 453 111 676 - Débits de boissons - 51 route de Seurre - 21910 CORCELLES LES CITEAUX - Date de cessation des paiements : 20/09/2021.

Le greffier.

L2101906

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SOCIÉTÉ NOUVELLE RIVOIRE USINAGE (SAS)

R.C.S. DIJON 890 735 673 - Mécanique industrielle - 14 rue de la Renouille - 21600 LONGVIC - Date de cessation des paiements : 24/09/2021.

Liquidateur SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert Camus - 21000 Dijon

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101907

Par jugement en date du 05/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

GARCIA GERARD

Non inscrit 812022341- chemin de Saint-Roch - 84200 CARPENTRAS - Date de cessation des paiements : 05/04/2020.

Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101908

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SCHOUER PHILIPPE

R.C.S. DIJON 394 176 317 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux - 18 avenue

Général de Gaulle C.C.A.S. - 21110 Genlis - Date de cessation des paiements : 12/03/2020

Le greffier.

L2101967

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

GAMALI BADRÉ

Non inscrit -10 rue Edmé Piot - 21000 Dijon - Date de cessation des paiements : 12/03/2020

Le greffier.

L2101971

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

OMG (SARL)

R.C.S. DIJON 829 305 309 - Activités spécialisées de design - 9 rue Antoine Le Moulturier - 21000 Dijon - Date de cessation des paiements : 01/10/2020

Le greffier.

L2101969

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

LA BASE (COIARL)

R.C.S. DIJON 879 394 799 - Commerce d'alimentation générale - 30 rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire -

Date de cessation des paiements : 06/10/2021

Liquidateur SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD 19 avenue Albert CAMUS 21000 Dijon

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101970

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

YAGOUTEX (SAS)

R.C.S. DIJON 833 877 111 - Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé - 28 rue de la République - 21340 Nolay - Date de cessation des paiements : 12/03/2020

Le greffier.

L2101972

Par jugement en date du 12/10/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

AV OCCAS 21 (SARL)

R.C.S. DIJON 839 243 466 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - 7 rue Aristide Berges - Zac de la Rente du Bassin - 21800 Sennecey-lès-Dijon - Date de cessation des paiements : 12/03/2020

Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. Le greffier.

L2101973

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



A. NICOLARDOT - JM. SEGURA - L. VAZQUEZ
Notaires associés
36 rue Ledru Rollin - BP 37371
21073 DIJON CEDEX

EPOUX MAILLEY

Insertion - Changement de régime matrimonial

Par acte de Me Jean-Michel SEGURA, le 11 octobre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle

Entre M. Maurice MAILLEY, retraité, et Mme Chantal KUHNER, retraitée, demeurant à DIJON (21000) 12 rue Heudelet. Mariés à la mairie de PICHANGES (21120) le 29 juillet 1988 sous le régime de la séparation de biens.

Oppositions dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en l'office notarial où domicile a été élu.

Pour insertion,
Me Jean-Michel SEGURA.

L2101953

AVIS

ADMINISTRATIF



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

Avis d'enquête publique

Demande d'autorisation environnementale pour la création d'une centrale hydroélectrique au droit du barrage de Pagny à PAGNY LE CHATEAU

Objet, durée et lieux d'enquête
Par arrêté préfectoral du 16 septembre 2021 une enquête publique sera ouverte du mardi 12 octobre 2021 à 9h au mardi 26 octobre 2021 à 17h, soit 15 jours, sur les communes de PAGNY-LE-CHATEAU, PAGNY-LA-VILLE et ESBARRES, suite à la demande présentée par la société PAGNY ENERGIES en vue de l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 du code de l'environnement pour la création d'une centrale hydroélectrique au droit du barrage de Pagny à PAGNY LE CHATEAU.

Ce projet, situé sur la commune de PAGNY-LE-CHATEAU, consiste en la réalisation d'une usine de production (turbine, alternateur et équipements électriques) qui sera installée en dérivation, sur la rive gauche de la Saône, du barrage de navigation de Pagny, sur l'île.

La commune de PAGNY-LE-CHATEAU est désignée siège de l'enquête publique.

Au terme de la procédure, le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale ou portant refus des travaux, au titre du code de l'environnement.

Commissaire enquêteur
M. Bernard MAGNET, colonel honoraire de gendarmerie, est désigné par le président du tribunal administratif de Dijon en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment une étude d'incidences, est consultable :

- à la mairie de PAGNY-LE-CHATEAU (2 route de Saint Jean de Losne - 21250), PAGNY-LA-VILLE (30 Grande Rue - 21250) et ESBARRES (Place de l'Eglise - 21170), sur support papier, aux jours et horaires d'ouverture habituel au public des mairies,
- à la direction départementale des territoires (DDT) de la Côte-d'Or, 57 rue de Mulhouse à Dijon, après prise de rendez-vous préalable, sur support papier ou sur un poste informatique,
- sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2675>
- sur le site internet <http://www.cote-dor.gouv.fr> (rubriques politiques publiques - environnement - eau - enquêtes publiques).

Le public pourra faire valoir ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- directement sur le registre d'enquête mis à disposition du public dans les mairies de PAGNY-LE-CHATEAU, PAGNY-LA-VILLE, ESBARRES.
- en les adressant par voie postale, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur,
- M. Bernard MAGNET, à la mairie de PAGNY-LE-CHATEAU (21250). Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête.
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2675>

Les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations :

- à la mairie de PAGNY LE CHATEAU les mardi 12 octobre 2021 de 9h à 12h, samedi 23 octobre 2021 de 9h à 12h, mardi 26 octobre 2021 de 14h à 17h.
- à la mairie de PAGNY LA VILLE le jeudi 14 octobre 2021 de 15h à 18h.
- à la mairie d'ESBARRES le jeudi 21 octobre 2021 de 14h à 17h.

Identité de la personne responsable du projet
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés au responsable du projet :

M. Alexy Rouchaléou - Tel. : 06.24.08.81.50 - alexym.rouchaleou@valorem-energie.com
Communication du dossier d'enquête

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte-d'Or (direction départementale des territoires - service de l'eau et des risques - 57 rue de Mulhouse - 21000 DIJON).

Consultation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public soit dans les mairies de PAGNY-LE-CHATEAU, PAGNY-LA-VILLE, ESBARRES où le dossier aura pu être consulté, soit à la préfecture de la Côte-d'Or - direction départementale des territoires - 57 rue de Mulhouse à DIJON ou sur le site internet <http://www.cote-dor.gouv.fr> (rubriques politiques publiques - environnement - eau - enquêtes publiques).

Pour la directrice départementale des territoires,

La responsable du bureau police de l'eau,
signé Elise JACOB.

L2101548

L210154

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

DIJON METROPOLE

Avis d'enquête publique unique

Modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) Périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques

L'arrêté métropolitain du 11 octobre 2021 a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique portant à la fois sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) et sur les périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques pendant une durée de 31,5 jours, du 2 novembre (9h) au 3 décembre 2021 (12h) inclus. Cette enquête concerne les 23 communes membres de Dijon métropole ainsi que les 4 communes extérieures concernées par la procédure de PDA (Arc-sur-Tille, Couchey, Rouvres-en-Plaine et Saulon-la-Rue).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- les pièces administratives incluant notamment la note explicative unique, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, les avis des personnes publiques associées sur la modification n°1 du PLUi-HD, la dispense d'évaluation environnementale de la modification n°1 du PLUi-HD et les avis de Dijon métropole et des communes sur les projets de PDA

- le projet de modification n°1 du PLUi-HD, dont le rapport de présentation contient une analyse des effets sur l'environnement des ajustements apportés au dossier

- le dossier de périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques, qui ne comporte pas d'évaluation environnementale conformément à la réglementation en vigueur

Monsieur le Président du Tribunal administratif a nommé Monsieur Georges LECLERCQ, en qualité de Président de la commission d'enquête et Messieurs Jean-Marc DAURELLE, François DE LA GRANGE, Jean-Claude DESLOGES et Christian ROCHE en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Lieux d'enquête

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition des personnes qui désireront en prendre connaissance du 2 novembre (9h) au 3 décembre 2021 (12h) inclus, dans les lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Dijon métropole (siège de l'enquête publique), 40 avenue du Drapeau à Dijon, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- Mairie de Bressey-sur-Tille, 1 rue de Dijon, le lundi de 16h30 à 18h45, le mercredi de 9h00 à 11h45 et le jeudi de 16h30 à 18h45

- Mairie de Bretenière, rue Principale, le lundi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 16h00 à 18h00

- Mairie de Chenôve, 2 place Meunier, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mairie de Fénay, 5 rue Haute, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le jeudi de 9h00 à 12h00, les 1ers et 3èmes samedis du mois de 9h00 à 12h00

- Centre technique municipal de Fontaine-lès-Dijon (Service développement urbain et travaux), 1 rue Bourgoin (1er étage), du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mairie de Marsannay-la-Côte, place Jean Bart, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mairie de Plombières-lès-Dijon, place de la Mairie, le lundi et le mardi de 14h00 à 17h30, le mercredi de 9h00 à 12h30, le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30

- Mairie de Saint-Apollinaire, 650, rue de Moirey, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 11h45

- Mairie de Sennecey-lès-Dijon, 5 rue de l'Eglise, le lundi et jeudi de 13h30 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique unique sera également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2712>

Un accès au dossier sera garanti sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de Dijon métropole.

Dépôt des observations
Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts dans les lieux d'enquête

- sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2712>

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2712@registre-dematerialise.fr

- par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête sur l'enquête publique unique PLUi-HD/PDA, à l'adresse suivante : Dijon métropole, Pôle urbanisme et environnement, service PLUi, 40 avenue du Drapeau, CS 17510, 21075 Dijon Cedex.

Les observations, qu'elles soient adressées par courrier, courrier électronique ou portées sur les registres « papier » seront scannées et publiées sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2712> ainsi que dans un classeur dédié à cet effet au siège de l'enquête (siège de Dijon métropole). Ainsi, l'ensemble des observations et propositions du public sera consultable aux formats « papier » et numérique.

Permanences
Les observations du public peuvent également être reçues par un ou plusieurs membres de la commission d'enquête dans le cadre des permanences assurées dans les lieux, jours et heures suivants :

- Dijon métropole (siège de l'enquête publique), 40 avenue du Drapeau à Dijon

- mardi 2 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- jeudi 4 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- lundi 8 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- mercredi 17 novembre 2021 de 9h à 12h ;

- samedi 20 novembre 2021 de 9h à 12h ;

- jeudi 25 novembre 2021 de 14h à 17h ;

- lundi 29 novembre de 14h à 17h ;
- vendredi 3 décembre 2021 de 9h à 12h.

- Mairie de Bressey-sur-Tille, 1 rue de Dijon

- jeudi 4 novembre 2021 de 16h30 à 18h45 ;
- lundi 15 novembre 2021 de 16h30 à 18h45.

- Mairie de Bretenière, rue Principale

- mercredi 3 novembre 2021 de 10h à 12h ;
- lundi 22 novembre 2021 de 16h à 18h.

- Mairie de Chenôve, 2 place Meunier

- samedi 6 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- mercredi 24 novembre 2021 de 14h à 17h.

- Mairie de Fénay, 5 rue Haute

- mardi 9 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- vendredi 26 novembre 2021 de 14h à 17h.

- Centre technique municipal de Fontaine-lès-Dijon (Service développement urbain et travaux), 1 rue Bourgoin (1er étage)

- vendredi 5 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- mardi 30 novembre 2021 de 14h à 17h.

- Mairie de Marsannay-la-Côte, place Jean Bart

- mercredi 10 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- mardi 16 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- vendredi 26 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- jeudi 2 décembre 2021 de 14h à 17h.

- Mairie de Plombières-lès-Dijon, place de la Mairie

- jeudi 18 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- mardi 23 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- mercredi 1er décembre 2021 de 9h à 12h.

- Mairie de Saint-Apollinaire, 650, rue de Moirey

- lundi 15 novembre 2021 de 9h à 12h ;
- samedi 27 novembre 2021 de 9h à 11h45.

- Mairie de Sennecey-lès-Dijon, 5 rue de l'Eglise

- vendredi 5 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- jeudi 18 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 12h.

Il ne sera pas tenu compte des observations qui seraient formulées par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus et en dehors de la période d'enquête publique, allant du mardi 2 novembre (9h00) au vendredi 3 décembre 2021 (12h00) inclus.

Mesures de publicité

Un avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié dans les journaux « Le Bien Public » et « Le Journal du Palais » au plus tard 15 jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête.

En outre, l'arrêté et l'avis seront publiés par voie d'affichage 15 jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci au siège de Dijon métropole ainsi qu'en mairie des 23 communes membres et d'Arc-sur-Tille, Couchey, Rouvres-en-Plaine et Saulon-la-Rue. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de Dijon métropole : <https://www.metropole-dijon.fr/>

A l'issue de l'enquête publique

Après clôture des registres d'enquête, le Président de la commission d'enquête rencontrera, dans un délai de 8 jours, le Président de Dijon métropole ou son représentant et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de 8 jours court à compter de la réception des registres d'enquête et des documents annexés par le Président de la commission d'enquête. Dijon métropole disposera ensuite d'un délai de 15 jours pour produire ses observations.

A l'issue du délai fixé à 30 jours, éventuellement prolongé dans les conditions fixées par l'article L. 123-15 du code de l'environnement, Monsieur le Président de la commission d'enquête transmettra respectivement à Monsieur le Président de Dijon métropole et à Monsieur le Président du Tribunal administratif, le rapport de la commission d'enquête ainsi que ses conclusions motivées sur le projet soumis à l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant une année au siège de Dijon métropole, en mairie des 23 communes membres et des 4 communes extérieures que sont Arc-sur-Tille, Couchey, Rouvres-en-Plaine et Saulon-la-Rue, ainsi qu'en Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, il sera également publié sur le site internet de Dijon métropole. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Demande d'informations
Le Président de Dijon métropole est responsable de l'enquête publique unique. Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de Madame Anne BERTHOMIER, responsable du service PLUi de Dijon métropole, par téléphone au 03.80.50.37.20 ou par courrier électronique : contact@metropole-dijon.fr L2101928

COMMUNE DE MARLIENS (CÔTE D'OR)

Droit de préemption urbain

Par délibération du 15 septembre 2021, visée le 30 septembre 2021 en Préfecture, le conseil municipal de Marliens a institué un droit de préemption urbain renforcé sur l'ensemble des zones constructibles identifiées sur la carte communale approuvée par la commune le 3 mars 2021 et par le préfet le 12 mai 2021.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie.
L2101938

**VOUS POUVEZ
VOUS ABONNER
EN UTILISANT
LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET
DANS CE JOURNAL**

Business Industries

Un salon industriel & Des rendez-vous d'affaires organisés

DIJON

24 & 25 NOVEMBRE 2021

Parc des expositions de Dijon (Entrée gratuite)

Sous-traitants / fournisseurs

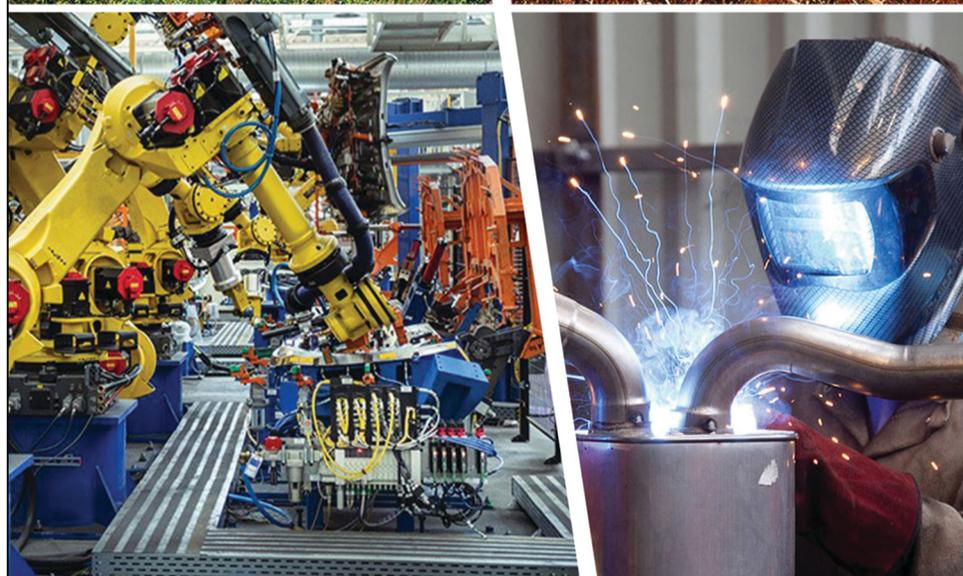
- **EXPOSER VOS COMPÉTENCES**
- **RENCONTRER DES ACHETEURS**
- **CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS**

Réservez votre stand

- info@businessindustries-dijon.com
- 02 52 41 10 10

Créez votre badge visiteur gratuit sur :

- www.businessindustries-dijon.com



www.businessindustries-dijon.com

Nos partenaires :



PUBLI-RÉDACTIONNEL

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.



« En Bourgogne-Franche-Comté, Harmonie Mutuelle accompagne 5 500 entreprises dans leur réussite, dans la préservation de l'emploi sur les territoires, ainsi que dans la protection et la valorisation de leur potentiel humain. Pour cela, Harmonie Mutuelle s'engage concrètement et activement sur le terrain : partenariats avec les principaux acteurs de la vie économique du territoire (CCI, CMA, CPME, Medef...), événements autour de la QVT avec et pour les dirigeants d'entreprise, actions prévention en entreprise... »

Olivier Chevrier,
Directeur Région
Bourgogne-Franche-Comté,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille de

ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, résolument engagé

pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Construire la société de

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.

 **Harmonie mutuelle**
GROUPE vyv
AVANÇONS collectif



Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Crédit photo : Getty Images

Reso Hebdo Éco

« Les essentiels de l'économie »

Congrès. Organisation efficace, qualité des intervenants, ferveur de se retrouver... Le congrès national des experts-comptables qui s'est tenu du 6 au 8 octobre à Bordeaux a été un véritable succès. L'occasion de réaffirmer, plus que jamais – et après un an et demi de crise – que les professionnels du chiffre sont des acteurs majeurs et vitaux pour l'économie française.



Vous pouvez être fiers de ce que vous avez fait pendant la crise », leur a lancé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire dans une vidéo très appréciée des professionnels. Même s'ils ne sont pas dupes des discours élogieux des politiques à leur égard, les experts-comptables ont réaffirmé leur rôle majeur pour l'économie française durant leur congrès national qui se tenait à Bordeaux du 6 au 8 octobre. Placé sous le thème « essentiel » de la relance, le 76e congrès de la profession comptable, a été incontestablement une réussite tant au niveau de l'organisation impeccable – la configuration moderne du nouveau palais de l'Atlantique se prêtait à la force de l'événement – que de la qualité des intervenants. Des personnalités aussi emblématiques que le symbole de la distribution moins chère Michel-Édouard Leclerc, l'ancien ministre de l'Économie Michel Sapin, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy ou encore l'animateur télé ès-immobilier Stéphane Plaza se sont succédés pour décliner leur vision de l'économie, les perspectives incertaines de ce monde et pour rappeler l'accompagnement indispensable des experts-comptables dans leurs missions. Plus de 4.500 professionnels avaient fait le déplacement à Bordeaux quand 1.000 ont suivi le congrès en distanciel. « C'est le plus grand congrès que nous ayons organisé en province et celui qui a généré le plus gros chiffre d'affaires », a précisé le président du Conseil supérieur national de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) Lionel Canesi.

Pour cause de crise sanitaire, le congrès n'avait pas eu lieu en 2020 ce qui fait que le congrès 2021 était particulièrement attendu, aussi du fait d'une envie forte des professionnels de France de se retrouver physiquement, à l'instar d'une pléthore d'événements qui se tiennent un peu partout dans l'hexagone après un an et demi de pause forcée.

PRÉPARER POSITIVEMENT LE MONDE D'APRÈS

Prévention des difficultés des entreprises, défi numérique, développement durable et sociétal... Durant trois jours, les professionnels du chiffre, mais également des représentants du monde économique, ont pris part à des conférences d'actualité, des



Lionel Canesi, président national de l'Ordre des experts-comptables.

témoignages inattendus et des rendez-vous disruptifs pour amplifier la relance post-Covid et préparer positivement le monde d'après. Décliné sous un format hybride et interactif, l'événement fut un grand moment de réflexion, d'échanges et de partage organisé ainsi autour de plénières, d'ateliers solutions et d'animations innovantes (Start zone, Cabinet de demain, Studio Fuz'experts...).

FAIRE REMONTER LES DYSFONCTIONNEMENTS AU GOUVERNEMENT

Pour Lionel Canesi, mais également Mikaël Hugonnet, président de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine évidemment régional de l'étape, l'objectif de ce congrès a été largement atteint : les professionnels ont parlé haut et fort à leur environnement, au monde économique et ont réaffirmé leur rôle majeur dans l'économie française plus que jamais. « On nous croyait bientôt détruits par l'ubérisation, cette crise a au contraire démontré toute notre utilité », a déclaré le président du CSOEC. Quand je lui demande s'il n'est pas un peu triste qu'il ait fallu une crise pour démontrer leur utilité, Lionel Canesi me répond lucide et fataliste : « C'est comme ça, les experts-comptables se sont révélés dans la tempête car il faut se souvenir que l'on était en pleine déflagration lors du premier confinement. Nous avons agi dans l'urgence pour sauver des entreprises, nous avons rassuré nombre d'hommes et de femmes ». Voyant le verre à moitié-plein, le président originaire de PACA a rappelé aussi le rôle qu'ont joué les experts-comptables pour faire remonter les dysfonctionnements au gouvernement de certaines mesures telles que le casse-tête des premiers

fonds de solidarité.

« Ce qu'il faut retenir aussi, c'est que c'est le premier congrès où l'on n'a pas simplement parlé de nous mais l'on a parlé aussi et surtout de nos clients, les entreprises », souligne le président Canesi pour mieux affirmer le rôle aussi sociétal que psychologique des experts-comptables. Le congrès a ainsi été marqué par un échange plutôt fructueux, cordial et franc entre le président du CSOEC et son homologue président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CAC) Yannick Ollivier.

DIALOGUE AVEC LES CAC

« Avec les CAC, on ne se marche pas dessus. Notre objectif n'est pas d'augmenter le chiffre d'affaires global des professions », explique Lionel Canesi, lui-même également commissaire aux comptes. « La loi Pacte a été un venin, le relèvement des seuils n'avait aucun sens et nous avons bien sûr perdu des mandats mais deux ans après l'adoption de la loi Pacte, je peux dire que les chiffres d'affaires sont en légère croissance », indique Yannick Ollivier.

Pour mémoire, la profession de commissaire aux comptes a été mise à mal par le relèvement de ses seuils d'intervention, dont les effets sur l'activité commencent tout de même à se faire sentir. Yannick Ollivier souhaite que les missions des CAC évoluent pour répondre de façon plus pertinente aux besoins des entreprises et en particulier de celles pour qui le commissariat aux comptes est devenu facultatif. Ces évolutions s'articulent autour de propositions de la Compagnie nationale pour « renforcer le positionnement particulier de l'auditeur à la frontière du droit et de l'économie, qui garantit la confiance dans les infor-

mations communiquées par les entreprises et alerte sur les risques. » En somme, cette loi Pacte a contraint les professionnels à clarifier leurs missions dans les TPE-PME. « Les CAC ne sont pas là pour faire du conseil », a lancé le président de la CNCC quand le président du CSOEC a rétorqué : « Le conseil c'est nous ». Voilà qui est clair et qui éclaire sur les rôles distincts des experts-comptables et des CAC. Bref ces professionnels connaissent chacun des mutations irréversibles, opportunités pour sortir la tête du guidon et se projeter dans l'économie de demain. Et l'économie d'aujourd'hui et de demain, c'est déjà le plan de relance pour lequel les experts-comptables prennent toute leur part.

POUR UNE EXONÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le congrès a été clôturé en présence d'Alain Griset, secrétaire d'État chargé des TPE-PME venu dérouler son plan pour les indépendants que le président Macron avait annoncé il y a quelques semaines. « Ce plan est un signe de reconnaissance que la Nation veut adresser aux entrepreneurs », a affirmé le ministre. À cet égard, Lionel Canesi a rappelé que plusieurs mesures de ce texte de loi ont été portées par le CSOEC, comme l'amortissement fiscal du fonds de commerce ou le statut unique de l'entrepreneur. Les professionnels du chiffre ont d'ailleurs enfoncé le clou en remettant au

ministre un livret blanc de nouvelles propositions pour relancer l'économie française, des pistes déclinées en sept chapitres parmi lesquels : le financement des entreprises, la relance de la consommation, l'investissement, la liberté de choix du statut social et aussi l'exonération des heures supplémentaires... Un souvenir des années Sarkozy qui avait fait ses preuves. « Les mesures qui marchent sont simples et l'exonération des heures supplémentaires avait fonctionné », souligne Lionel Canesi. Cette proposition sur les heures sup est aussi un moyen de pallier les difficultés structurelles de recrutement qui se posent plus que jamais dans divers secteurs de l'économie y compris chez les experts-comptables eux-mêmes. « Quand on travaille avec les économistes de Bercy, nous les économistes du quotidien, nous pouvons faire de grandes choses », s'est enthousiasmé le président du CSOEC considérant haut et fort les experts-comptables comme les « essentiels de l'économie ».

Le prochain congrès aura lieu à Paris en 2022.

PAR VINCENT ROUSSET,
ÉCHOS JUDICIAIRES GIRONDINS,
POUR RÉSOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONALES EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com

Facture électronique : les experts en pointe

Le 15 septembre dernier, le ministre de l'Économie dévoilait un nouveau calendrier concernant l'obligation d'acceptation de la facture électronique : celle-ci a ainsi été décalée de 18 mois. Toutes les entreprises devront accepter la facture électronique au 1er juillet 2024 (au lieu du 1er janvier 2023). L'obligation d'émission de factures électroniques s'applique à compter du :

- ◆ 1er juillet 2024 pour les grandes entreprises
- ◆ 1er janvier 2025 pour les ETI
- ◆ 1er janvier 2026 pour les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises.

Le non-respect de l'obligation d'émission d'une facture sous une forme électronique donnera lieu à l'application d'une amende de 15 euros par facture. Le total des amendes est plafonné à 15.000 euros par an. Pour le président national, le décalage de calendrier ne doit pas ralentir le mouvement de la profession. Comme il l'avait indiqué au congrès de l'ECF à Marseille, Lionel Canesi a ainsi exhorté les experts-comptables à s'approprier jefacture.com pour que la majorité des entreprises disposent de comptes sur cette plateforme dédiée à la facture électronique. C'est un enjeu stratégique de simplification de la vie des entreprises. « La facture électronique et notre utilité dans le dispositif participe du virage numérique que l'on doit prendre », a déclaré le président Canesi qui a d'ailleurs annoncé la création prochaine d'un Département Data au sein du CSOE.

Utilitaire. En 2020, les utilitaires légers ont été de plus en plus nombreux à être recalés au contrôle technique. Plus de 28 % des plus de dix ans ont été contraints à une contre-visite.

Contrôle technique : les VUL mauvais élèves

L'entretien des Véhicules utilitaires légers (VUL) est-il négligé ? C'est ce que semble indiquer les statistiques du contrôle technique 2020. Une dégradation dont s'alarme le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) qui parle de « chiffres particulièrement préoccupants ». D'autant plus que les VUL sont fortement sollicités : kilométrage important, surcharge fréquente, multiples conducteurs...

En 2020, 10,48 % des utilitaires légers de moins de quatre ans ont échoué au contrôle technique et ont été contraints de passer une contre-visite. C'est deux fois et demie plus que les voitures particulières (4,28 %). Entre quatre et sept ans, le taux d'échec grimpe à 14,29 %. Il monte à 18,7 % pour les VUL de sept à dix ans et culmine à 28,31 % pour les plus de dix ans. Pour le CNPA qui relaie ces données, la situation

est sérieuse et constitue « une source de précarité et de danger si ces véhicules ne sont pas entretenus de façon régulière. »

Autre point négatif, le contrôle obligatoire de la pollution effectué annuellement en alternance avec le contrôle technique. C'est encore pire puisque les propriétaires des VUL s'en exonèrent de plus en plus. Sur 2,5 millions d'utilitaires ayant passé le contrôle technique en 2019, seulement 1,246 million se sont présentés en 2020 pour effectuer le contrôle de leurs émissions polluantes. À peine plus de la moitié et un recul de plus de 21 % par rapport à la période précédente. Le constat est édifiant.

Comme le souligne le CNPA, cela constitue pourtant « un enjeu majeur dans le contexte de la mise en place des Zones à faibles émissions (ZFE) ».

DOMINIQUE MARÉE



PROSTOOLEH

► **Entreprendre est toujours une belle entreprise** ◀

Pour votre flotte sollicitez mon expertise !

RIEN NE DEVRAIT ARRÊTER UN ENTREPRENEUR

Comme vous, je suis entrepreneur pour agir à vos côtés !

Votre Agent général à Dijon :
Denis Jeanneret
 164, rue d'Auxonne - 21000 DIJON
03 80 30 78 88
 dijon-liberte@gan.fr



Gan Assurances - S.A. au capital de 193 107 400 € - RCS Paris 542 063 797 - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.
 Denis Jeanneret, Agent général immatriculé à l'orias sous le numéro : 07 014 755 - www.orias.fr

Essai. Après 28 ans d'absence, la marque américaine du groupe Stellantis fait son retour sur le marché du pick-up avec un Gladiator de 5,59 mètres de long, animé par un V6 diesel de 264 chevaux.

Jeep Gladiator : concentré de testostérone



Attention les yeux ! Pour son grand come-back dans l'univers des pick-up, Jeep n'a pas fait les choses à moitié. À lui seul le nom choisi pour cet ami américain est tout un programme : Gladiator. Une appellation apparue pour la première fois au début des années 1960. Et si cela ne suffisait pas, on peut mentionner les mensurations sculpturales de cet engin à nul autre pareil : 5,59 mètres de long et un empattement de 3,48 mètres. Quant à la motorisation, elle est, elle aussi, sévèrement burinée : un gros V6 trois litres diesel délivrant 264 chevaux. Du superlatif à tous les étages avec une double ration de testostérone à faire pâlir de rage ceux qui voient le diable derrière chaque calandre. L'inédit pick-up Jeep n'est pas politiquement correct, c'est une évidence. Et pas davantage dans l'air du temps, comme une sorte de pied de nez à la bien-pensance automobile.

Le Gladiator, c'est d'abord une Jeep, immédiatement reconnaissable à sa face avant qui reprend les signes esthétiques immuables de la marque : la calandre à sept fentes verticales soulignées de

chrome, les deux gros projecteurs tout rond qui semblent fixer la route et les ailes avant proéminentes, encore accentuées par des élargisseurs. Cette inimitable allure hors du temps sera appréciée de tous ceux qui ne craignent pas de ne pas passer inaperçus.

De profil, le Gladiator dont la version de lancement a été baptisée « Overland Launch édition exclusive » (là aussi, Jeep ne cherche pas à faire court) impressionne. Disponible exclusivement en version quatre portes-quatre places, l'habitacle semble taillé dans la masse : pare-brise plat presque vertical, cabine quasiment cubique et bien évidemment en morceau de choix : un plateau de chargement quasiment carré (153 centimètres de long pour 144 centimètres de large) recouvert d'une protection en PVC et doté de crochets d'arrimage. Hard top (en trois parties) démontable tout comme les portes, pare-brise rabattable : les fondamentaux de la marque sont respectés et ajoutent encore à l'exclusivité de la proposition. Les versions françaises ont droit en plus à un couvre-tonneau souple amo-

vible. « 100 % pick-up », annonce le constructeur. Une évidence !

UN VRAI 4X4 SANS COMPROMIS

Le gros V6 diesel accouplé à une boîte automatique à huit rapports affiche un couple « camionnesque » de 600 Newton-mètres lui assurant du répondant en toutes circonstances et des reprises sportives malgré ses dimensions et son poids. Le Gladiator est aussi et surtout un vrai 4X4 : système de transmission aux quatre roues

Selec-Trac, boîte de transfert à deux rapports dont un court, rapport de pont arrière de 3,73, essieux avant et arrière Dana 44 de troisième génération, différentiel arrière à glissement limité, angles d'attaque et de fuite calculés pour lui assurer une aisance en toutes circonstances : c'est un franchisseur que les obstacles ne rebutent pas. Il peut aussi tracter jusqu'à 2,7 tonnes.

À bord, la version de lancement dispose d'une finition exclusive et d'une longue liste d'équipements de sécurité et d'agrè-

ment : sellerie cuir, système multimedia avec écran central tactile de 8,4 pouces, connectivité de dernière génération, système audio Alpine Premium, caméra orientée vers l'avant, détecteur d'angle mort, régulateur de vitesse adaptatif, caméra de recul, contrôle électronique de stabilité, Jeep annonce plus de 200 accessoires pour personnaliser le Gladiator et l'adapter à différentes utilisations.

La bonne nouvelle, c'est que le pick-up Gladiator est disponible chez les distributeurs fran-

çais de la marque. Certes, le tarif de cette version de lancement richement dotée n'est pas donnée (70.900 euros-59.083 euros hors taxes) mais son exclusivité se double d'une bonne nouvelle, l'absence de tout malus dit écologique grâce à la configuration quatre portes-quatre places. Non seulement, le Gladiator est unique mais en plus il est malin. Cela valait le coup de patienter presque trois décennies.

DOMINIQUE MARÉE



Caritatif. À l'occasion d'Octobre rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, plusieurs établissements publics et privés et collectivités ont décidé d'afficher la couleur, en forme de soutien.

Octobre se pare de rose



Depuis 1985, le mois d'octobre revêt une couleur rose...

Une campagne de communication créée pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, accroître la sensibilisation à la maladie et récolter des fonds pour la recherche. Il est donc courant que les établissements, publics comme privés, décident d'afficher la couleur. Monuments éclairés de rose, événements créés ou nouveaux produits lancés pour l'occasion, les idées fleurissent comme à Dijon. Illustration avec quatre initiatives.

REINE DE DIJON CRÉE LA MOUTARDE ROSE

« L'or jaune de la Bourgogne voit rose, pour la bonne cause ! » Depuis Fleurey-sur-Ouche, Reine de Dijon a travaillé sur une toute nouvelle recette gourmande et solidaire pour s'engager dans la lutte contre le cancer du sein. Fruit de plusieurs mois de recherche, ce subtil mélange de framboises, de poivre noir et de basilic sera proposé en édition limitée (10.000 pots), durant tout le mois d'octobre. Pour chaque pot vendu, Reine de Dijon s'engage à reverser 0,20 euros au comité côte-d'orien de la Ligue contre le cancer.



AU SEIN DE MA BULLE AU CGFL

Le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc a installé dans son hall et pour une semaine une bulle rose. Cette opération, "Au sein

de ma bulle", a permis aux patients de bénéficier de plusieurs ateliers bien-être, comme des massages, de la gym douce ou encore de la relaxation. Une parenthèse qui s'est aisément inscrite dans le temps de trai-

tement ou de consultation puisque chaque atelier proposé ne durait pas plus de 15 minutes. « Répondre positivement à ce beau projet collaboratif du CGFL m'est apparu comme une évidence, témoigne Aline Mélinand, naturopathe. Permettre ces moments, c'est aussi contribuer à leur donner des ressources pour lutter contre la maladie ».

LE GRAND HÔTEL LA CLOCHE VOIT LA VIE EN ROSE

À l'occasion d'octobre rose, le Grand Hôtel La Cloche poursuit son soutien à la lutte contre le cancer du sein et met en place des actions dans chacun de ses services durant tout le mois. Alors que la façade s'illuminera tous les soirs de rose, le 20 by La Cloche proposera une promotion sur les créments et champagnes rosés, le spa reversera une partie de son chiffre d'affaires, le bar créera un cocktail rose dédié et le restaurant des mignardises roses. L'ensemble des bénéfices seront reversés à l'association "Avec la deuche rose" qui réalise des actions locales pour créer des bulles de bien-être, pour les malades et les aidants. Enfin, l'hôtel proposera à ses clients de reverser un euro par nuitée à l'associa-

tion "Ruban rose" dans le cadre de l'action nationale menée par MGallery.

LA TOISON D'OR S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE

Prévention, sensibilisation, information et formats digitaux seront au rendez-vous d'octobre rose à la Toison d'Or. Avec ses ambassadeurs, le centre commercial dijonnais espère bien toucher un public le plus large possible. Depuis le 11 octobre, le centre est décoré de rose avec notamment un arbre de trois mètres de hauteur installé sur la place centrale pensé comme un "arbre à vœux". Le 21 octobre, un atelier de sensibilité à l'auto-surveillance des seins sera proposé entre neuf heures et dix heures avec le comité de Côte-d'Or de la Ligue contre le cancer. Enfin, du 25 au 30 octobre, un vide-dressing solidaire sera organisé, pour des vêtements hommes et femmes uniquement. Une collecte sera ainsi organisée les 22 et 23 octobre et chacun pourra apporter jusqu'à cinq articles et tenté de remporter des cartes cadeaux. Un euro par vêtement sera reversé à la Ligue contre le cancer.

ANTONIN TABARD

Vente des vins

La cause des femmes à l'honneur à Beaune

En 2021, les Hospices de Beaune s'associent à Sotheby's pour organiser la 161^e édition de la Vente des Vins. Cet événement incontournable du paysage beaunois ne cesse de se réinventer, en défendant et s'engageant sur des sujets de société. Cette année les profits de la vente de la pièce de charité, appelée Pièce des Présidents, seront reversés à deux associations qui agissent en faveur de la cause des femmes. Au-delà du soutien d'œuvres caritatives (mis en place en 1978), la Vente des vins des Hospices de Beaune permet d'assurer les investissements nécessaires aux besoins de santé du territoire, à savoir l'amélioration des équipements médicaux et la modernisation des infrastructures. L'achèvement de la reconstruction du centre hospitalier Philippe le Bon représente un investissement de 70 millions d'euros réparti sur les six prochaines années. Profitant de la Vente des Hospices de Beaune, les viticulteurs bourguignons ont à cœur de présenter la totalité des appellations de Bourgogne et de faire déguster le nouveau millésime aux professionnels de la viticulture et au grand public. Considérée comme la plus ancienne manifestation viticole à ce jour, la Fête des grands vins ouvrira à nouveau ses portes pour sa 148^e édition. Lors de ce salon, toutes les appellations de la grande Bourgogne de Chablis en passant par les Grands crus de la Côte d'Or et les vins du Mâconnais, sont proposées à la dégustation.

◆ Les 19 et 20 novembre prochains, à Beaune. fetedesgrandsvins.fr

Attractivité

Une semaine dédiée au logement en BFC

Pour renforcer l'attractivité des PME, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) organise en partenariat avec Action Logement la cinquième édition de la Semaine du Logement. La crise sanitaire a en effet révélé de nouveaux besoins en matière de logement. Elle a redessiné les attentes des salariés et des entreprises et a révélé aux territoires des possibilités inédites en matière d'emploi et d'habitat. C'est pourquoi le logement des salariés est plus que jamais l'affaire des entreprises. L'accompagnement des salariés en matière d'aides au logement est aujourd'hui pleinement intégré dans la stratégie ressources humaines des entreprises. Il a été notablement renforcé depuis 18 mois par le déploiement d'aides nouvelles, en soutien aux salariés impactés par la crise.

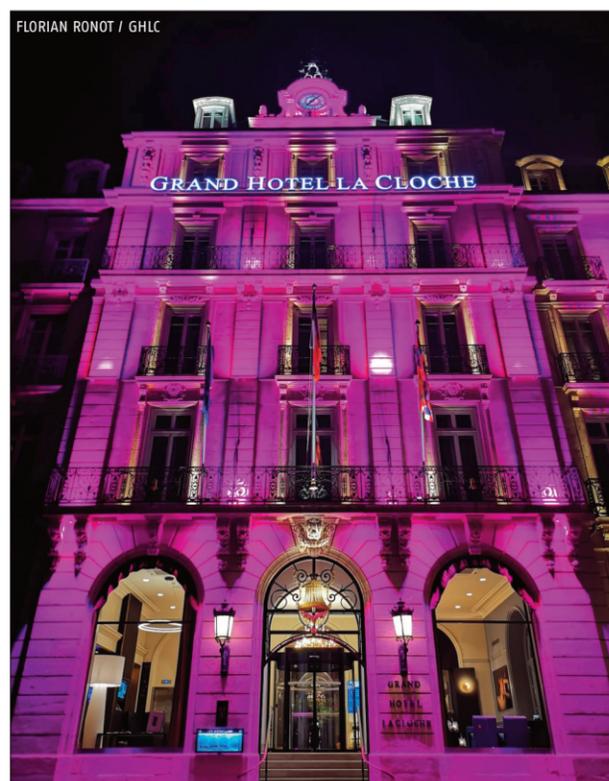
◆ Du 18 au 23 octobre. Plus d'informations sur actionlogement.fr

Musée

Légendes d'automne à la Citadelle de Besançon

Durant les vacances de la Toussaint, le Musée comtois propose une visite-atelier sur les différentes fêtes des morts. C'est un voyage autour du monde, allant des collections du musée aux mythes du Congo, de la Chine, d'Amazonie et bien d'autres encore.

◆ Le weekend des 23 et 24 octobre, le mardi 26 octobre puis les 28, 29, 30 et 31 octobre, à 14h30. Gratuit pour les détenteurs d'un billet ou d'un abonnement Citadelle, ouvert à tous, sur inscription (obligatoire). Plus d'informations sur citadelle.com



FLORIAN RONOT / GHLC

Sortir...

Hugo Delavelle. Spécialiste français de meubles haut de gamme en bois massif, l'entreprise Delavelle souffle cette année sa douzième bougie et investit dans un nouvel atelier rénové et équipé à la hauteur de ses ambitions après l'incendie de l'année dernière ayant détruit sa production. Rencontre avec son fondateur.

L'appel de la forêt



Ce qui murmure à l'oreille d'Hugo Delavelle, ce qu'il le fait vibrer, l'inspire, c'est le bruit sourd de ses pas progressant sur la mousse tendre des sous-bois, c'est le craquement sec des branches mortes tombées au sol, quand le rythme de sa course s'accélère, c'est aussi les effluves vertes, piquantes et terreuses des hêtraies sapinières franc-comtoises. Ce décor végétal, c'est toute l'enfance de cet ébéniste originaire du village de Saulnot en Haute-Saône, mais c'est aussi son présent et son avenir. « *D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été dans les bois, confie-t-il. Mon père était garde forestier, et si je l'accompagnais bien souvent dans ses missions, j'ai également très tôt côtoyé les bûcherons et les ouvriers des scieries environnantes, au point d'hésiter longtemps entre devenir bûcherons ou construire des meubles. J'ai fini par opter pour le second, mais j'ai toujours autant envie de courir en forêt et de donner un coup de serpe, de débiter les bois quand je peux.* ».

Côté études : après avoir obtenu un CAP d'ébéniste à Luxeuil-les-Bains en Haute-Saône, il entreprend un tour de France de six ans auprès des Compagnons du Devoir. Parcours où combien formateur, qu'il complète par deux ans à Aix-la-Chapelle, en Allemagne en tant qu'étudiant en design artisanal. Un exil outre-Rhin qu'il explique par l'inexistence d'une telle formation dans l'hexagone. « *En France, on forme soit au design industriel, soit aux métiers d'Art. L'approche par trop esthétique du second, ne me convenait pas totalement. Je me reconnaissais plus dans la notion de design, plus tournée sur l'approche client, les notions de fonctionnalité, d'ergonomie et de confort. Là où je m'écarte du design industriel, c'est qu'au lieu de partir d'un dessin, d'un concept pour réaliser un objet, je pars du matériau et je me sers des contraintes qu'il m'impose pour créer des opportunités. Je suis également en quête d'efficacité, d'économie de matériaux, de démarche environnementale. Par exemple, en réalisant des chaises empilables, pour leur transport, un petit camion peut suffire, alors que dans le cas contraire, leur encombrement est multiplié par cinq et je suis obligé d'utiliser un semi-remorque. En planifiant ainsi le stockage, l'emballage, le transport et la distribution dès la phase d'étude, je diminue significativement mon bilan carbone et les nuisances dues au trafic routier* », explique celui qui aujourd'hui donne des cours de design artisanal à une vingtaine de stagiaires, à Lyon, chez les Compagnons du Devoir. C'est en 2009, qu'Hugo Delavelle ouvre son premier atelier d'ébéniste. Dans la grange de ses parents d'une trentaine de mètre carré avec une seule et unique ancienne machine combinée, il réalise tous types d'ouvrage en bois, du meuble traditionnel à l'agencement en passant par la menuiserie. « *C'est une violente tempête,*



Hugo Delavelle a créé son atelier d'ébénisterie il y a 12 ans. Il réalise un chiffre d'affaires moyen de 800.000 euros. Photo 2 : projet de bancs réalisé à partir de déchets de scieries. Photo 3 : le Café Oelsner à Hambourg en Allemagne habillé des meubles Delavelle. Photo 4 et 5 : chaque ébéniste suit la fabrication d'une pièce de A à Z. Crédit photos : JDP sauf mentions contraires.

qui a précipité mon installation comme ébéniste. Celle-ci ayant retourné un grand volume d'arbres, j'ai pu acheter à moindre coût du chabli aux scieries voisines et ainsi me constituer un stock de bois pour démarrer ». Si les débuts de l'activité correspondent à une menuiserie de village pour une clientèle essentiellement locale, Hugo Delavelle dessine déjà, en parallèle, ses premières collections et fabrique les premiers prototypes de ses futurs meubles. Ceux-ci seront présentés au public sur un salon régional en janvier 2010. Un an plus tard, les commandes sont au ren-

« Je conçois mes meubles de manière à économiser au maximum tant la matière que l'énergie nécessaire à sa transformation ».

dez-vous, l'atelier s'agrandit, Hugo Delavelle développe son parc machine, ne cesse de créer de nouvelles collections et embauche son premier salarié. Rapidement vont le rejoindre d'autres jeunes ébénistes notamment en formation et en apprentissage, pour atteindre les 13 salariés 12 ans plus tard. Les savoir-faire traditionnels de l'ébénisterie, associés à une démarche de design et d'innovation donnent naissance à des collections authentiques et résolument contemporaines. En 2014, un nouveau cap est franchi avec le lancement du site de vente en ligne. Aujourd'hui, les créations de l'ébéniste haut-saônois voyagent jusqu'aux États-Unis et même à Londres dans le restaurant d'Hélène Darroze ou encore à Moscou. « *Actuellement nous fonction-*

nons autour de trois activités principales. Nous développons notre propre marque en tant que designer, éditeur et fabricant. Ces produits sont distribués en ligne et chez quelques prescripteurs architectes d'intérieur. Nous collaborons également avec des designers indépendants et fabriquons à 100% des meubles pour le compte d'autres marques de mobilier français. Enfin, nous avons une activité d'ébénisterie d'art de luxe : des pièces uniques et sur-mesure principalement destinées à l'export », développe Hugo Delavelle. L'engagement à produire des meubles durables, aux finitions impeccables est ancré dans l'ADN de l'entreprise. Pour assurer une qualité de fabrication irréprochable, Hugo Delavelle crée toutes ses collections en circuit-court, avec des essences de bois locales : du débit des planches de bois à la finition, l'entièreté des étapes de production est réalisée en Franche-Comté de manière artisanale. Une conception artisanale n'exclut pas pour autant l'utilisation de machines numériques et de procédés innovants. « *Ce qui fait notre différence, c'est que chez nous chaque ébéniste suit la fabrication d'une pièce de A à Z, en cela il reste artisan de sa création, qui peut représenter jusqu'à 400 heures de travail. Cela nécessite forcément un temps de formation aux différents posts et machines, mais c'est beaucoup plus valorisant et impliquant pour le salarié, que de rester sur un poste fixe à toujours répéter la même tâche* ». En fin de fabrication, les meubles sont marqués par le feu d'une estampille : une signature issue d'une ancienne tradition des maîtres ébénistes qui marquaient ainsi leurs créations.

Labellisé depuis 2017, Entreprise du patrimoine vivant (EPV), l'atelier Delavelle a connu en 2020 un incendie qui a

vu disparaître en fumée son stock, représentant trois mois de chiffre d'affaires. Battant dans l'âme, Hugo Delavelle rebondit en investissant 1,1 million d'euros (dont 250.000 euros de travaux) dans de nouveaux locaux à Saulnot de plus de 4.000 mètres carrés, implantés sur une plateforme de 25.000 mètres carrés.

CRÉER DE L'EMPLOI LOCAL

Dans ce grand espace, l'entreprise va pouvoir doubler sa capacité de production, développer de nouveaux produits et partir à la conquête de nouveaux marchés étrangers. « *Nous avons un à deux ans de commande d'avance. L'atelier de 700 mètres carrés, devenu trop petit, fonctionnait à 120% de sa capacité, nous obligeant à refuser 50% des commandes. C'est dire ce que les nouveaux locaux vont nous permettre de réaliser* ». Ce nouveau départ et également l'occasion pour l'ébéniste d'intégrer un certain nombre d'éléments de sa production. « *Dans ces vastes locaux nous avons pu intégrer un bureau d'étude et un atelier de garnissage et de tapisserie vient d'être mis*

en place. Avant nous sous-traitons à distance avec une artisan de Besançon. Aujourd'hui, c'est elle qui vient ici pour travailler avec nous sur l'élaboration des nouvelles collections et des prototypes. Cela offre une meilleure réactivité en évitant les allers et retours dans le processus de création. Dans le futur nous devrions également développer un atelier pour le travail du métal et aménager des espaces dédiés aux premières étapes de transformation du bois : le sciage et le séchage, actuellement opérés par des partenaires régionaux. Cela me donnera également l'occasion de retourner en forêt pour mon plus grand bonheur ». Pour l'avenir, Hugo Delavelle souhaite ouvrir sa marque à de nouveaux univers. « *Actuellement nos créations tournent autour du repas et des arts de la table, demain nous imaginerons des chambres à coucher, des salons, du mobilier d'extérieur ou encore dédié aux enfants...* ». Autant de projets qui continueront de s'inscrire dans une approche d'économie circulaire : « *Avec nos produits écoconçus : bois certifié PEFC depuis 2012, colle sans formaldéhyde, finition à l'huile naturelle dont n'émane aucun composant organique volatil (COV), nous cherchons à conserver un développement vertueux qui ne détruit ni l'emploi local, ni l'environnement. Attaché à mon territoire, je n'ai pas l'ambition de devenir un industriel, je m'inscris volontiers dans l'ESS. C'est dans ce sens que nous développons actuellement une série de bancs élaborés à partir d'un déchet de scierie : le dosse. J'achète, aux scieries locales, cette partie périphérique du tronc à la moitié du prix d'une planche d'ameublement, soit dix fois plus que son prix de déchet. Cela permet ainsi de soutenir l'économie locale* ».

FREDERIC CHEVALIER